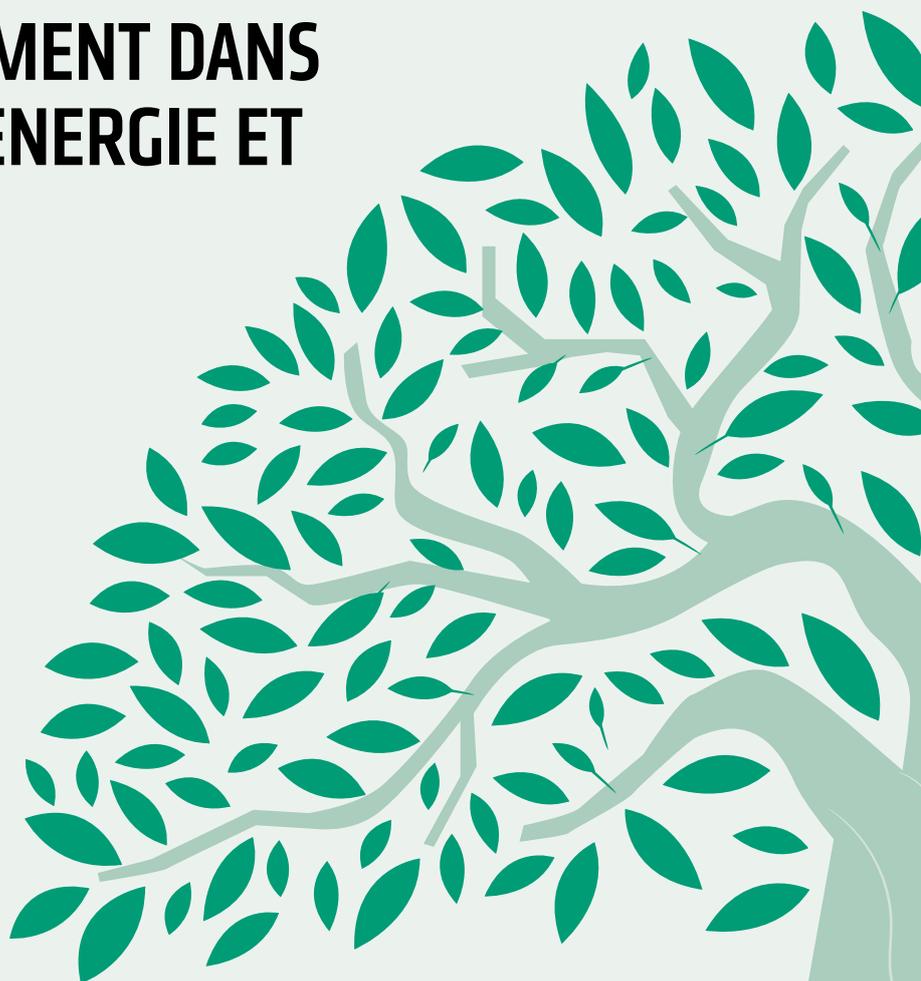


MOBILISER LA DIASPORA POUR LA TRANSITION VERTE : PISTES D'ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES DECHETS

Jun 2022





AUTEURS

GRET : Juliette Darlu (Responsable de Projets Energie), Guillaume Quelin (Responsable de Projets Changement Climatique)

Fondé en 1976, le Gret est une ONG internationale de droit français regroupant des professionnel.le.s du développement. Il agit du terrain au politique pour lutter contre la pauvreté et les inégalités en apportant des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire, en prenant en compte activement la lutte contre le changement climatique. Actif dans 28 pays en 2019, le Gret compte 14 représentations permanentes, essentiellement en Asie et en Afrique. Le Gret intervient de manière collaborative sur une pluralité de thématiques qui ensemble contribuent au développement des pays du Sud, notamment dans le domaine de l'énergie et des déchets.

Pour toute question, veuillez contacter : gret@gret.org

EN COLLABORATION AVEC

FORIM : Elizabeth Flores (Chargée de Mission), Benoit Mayaux (Chargé de Plaidoyer)

Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) engagés dans des actions d'intégration « ici » et dans des actions de développement dans les pays d'origine. A travers ses membres, le FORIM représente environ 1000 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du sud-est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien. Créé en mars 2002, il témoigne de la volonté de ses membres de s'associer à toutes les composantes de la société civile française afin de favoriser l'intégration des populations issues des migrations internationales, renforcer les échanges entre la France et les pays d'origine des migrations et contribuer au développement de leur région d'origine.

Pour toute question, veuillez contacter : forim@forim.net

COORDINATION ET CONTRIBUTIONS SUBSTANTIELLES PAR

EUDiF : Dr Aurélie Sgro (Senior Project Manager) ; Dr Fanny Tittel-Mosser (Knowledge Management and Research Officer)

La Facilité Mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF), mise en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) à Bruxelles, a été créée en 2019 pour consolider les efforts en matière d'engagement de la diaspora pour le développement. Elle s'emploie à combler les lacunes existantes entre l'élaboration des politiques et la recherche, à tester des modes d'engagement concrets et à créer un laboratoire d'idées et de politiques innovantes, en fonction des besoins et des priorités.

Pour toute question, veuillez contacter EU-diaspora@icmpd.org

Ce rapport a été rédigé dans le cadre de la Facilité Mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF), financée par l'Union européenne (UE), et mise en œuvre par l'ICMPD. Nous souhaitons vivement remercier le Comité de Pilotage de cette recherche pour son support et ses conseils. Les opinions exprimées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'UE, ni de l'ICMPD, du FORIM ou du Gret.

Design par : Marc Rechdane

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES ABRÉVIATIONS	5
LISTE DE FIGURES	6
RESUME EXECUTIF	7
INTRODUCTION	10
1. CADRE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	12
A) CONTEXTE ET OBJECTIFS	12
B) METHODOLOGIE	13
C) CHOIX DES PAYS	14
D) CHOIX DES SECTEURS	16
2. L'ÉCONOMIE VERTE : UN CONCEPT PARFOIS ENCORE FLOU	17
A) ORIGINES DE L'ÉCONOMIE VERTE	17
B) UNE DÉFINITION ENCORE PEU APPROPRIÉE PAR LES DIASPORAS	18
C) DES APPROCHES À ADAPTER EN FONCTION DU CONTEXTE	20
D) UNE LENTE MISE EN PLACE D'OUTILS DE CLASSIFICATION	21
3. LES SOURCES DE MOTIVATION DE LA DIASPORA POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE VERTE	23
4. ANALYSE DES CADRES SECTORIELS D'INTERVENTION	28
A) LES CADRES D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE EN HAÏTI, AU TOGO ET AU VIETNAM	28
B) LES CONTEXTES ET CADRES D'INTERVENTION DES DÉCHETS EN HAÏTI, AU TOGO ET AU VIETNAM	31
5. ÉCONOMIE VERTE ET DIASPORA : QUELS LEVIERS D'ENGAGEMENT ?	35
A) FINANCER	38
B) ENTREPRENDRE ET APPUYER TECHNIQUEMENT	39
C) PROMOUVOIR ET MOBILISER LES RÉSEAUX	40
6. RECOMMANDATIONS	44
CONCLUSIONS	51
BIBLIOGRAPHIE	53
ANNEXE 1 – GUIDE D'ENTRETIEN	59
ANNEXE 2 - LISTE DES ENTRETIENS	61

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AIE	Agence Internationale de l'Énergie
ANASAP	Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique
ARSE	Autorité de Réglementation du Secteur de l'Électricité
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BOT	Build, Operate, Transfert
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CEB	Compagnie Électrique du Bénin
CEET	Compagnie d'Énergie Électrique du Togo
CHF	Collectif Haïti de France
COP	Conference Of the Parties
COFIL	Comité de Pilotage
EDF	Électricité de France
EDH	Électricité d'Haïti
ENR	Énergie renouvelable
ERAV	Electricity Regulatory Authority of Vietnam
EUDiF	EU Global Diaspora Facility
EVN	Electricity of Vietnam
FORIM	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
GDS	Gestion des déchets solides
GDE	General Directorate of Energy
GES	Gaz à effet de serre
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Gret	Groupe de Recherche et d'Échange Technologique
GW	GigaWatt
I4CE	Institute for Climate Economics
ICMPD	International Centre for Migration Policy Development
IDE	Investissements directs étrangers
IFDD	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
IIED	International Institute for Environment and Development

IRENA	Agence Internationale pour les Energies Renouvelables
JICA	Japan International Cooperation Agency
MHAVE	Ministère des Haitiens Vivants à l'Etranger
MOIT	Ministry of Industry and Trade
MTPTC	Ministère de travaux publics, transports et communication
MW	MegaWatt
MWc	MegaWatt crête
MWh	MegaWatt heure
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODD	Objectif de Développement Durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMRH	Office de Management des Ressources Humaines
OSC	Organisation de la société civile
OSIM	Organisation de Solidarité Internationale issue de l'Immigration
PIB	Produit Intérieur Brut
PAFHA	Plateforme d'Association Franco-Haïtienne
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRA OSIM	Projet d'Appui aux Organisation de Solidarité Internationale issue de l'Immigration
SYCTOM	Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères
UGVF	Union Générale des Vietnamiens en France

LISTE DE FIGURES

- Figure 1.** Evolution de l'engagement de l'UE et de la diaspora pour le développement
- Figure 2.** critères de sélection des pays cibles
- Figure 3.** Evolution du concept d'économie verte
- Figure 4.** Périmètre thématique de la taxonomie du climate bond initiative
- Figure 5.** Sources de motivation de la diaspora pour soutenir l'économie verte
- Figure 6.** Cartographie des acteurs associés à l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte
- Figure 7.** Segments de la diaspora pertinents pour l'économie verte
- Figure 8.** Aperçu des principaux types de partenariats et du capital de la diaspora

RESUME EXECUTIF

A travers ses objectifs climatiques et écologiques, l'Union européenne (UE) vise à devenir la première puissance verte mondiale. Cependant, étant donné l'interdépendance des écosystèmes, la transition vers une croissance verte requiert un niveau d'ambition similaire à l'échelle internationale. Le soutien à la croissance verte dans les pays partenaires de l'UE – en ligne avec l'Objectif de Développement Durable (ODD) 8.4 - est donc une composante importante de l'action extérieure de l'UE.

Dans ces efforts, l'UE peut soutenir et engager des collaborations avec la diaspora, un partenaire reconnu dans la mise en œuvre des ODD et dont les potentiels en faveur de la croissance verte sont multiples.

C'est dans l'optique d'informer de telles collaborations que cette étude exploratoire inédite a été conduite dans le cadre de la Facilité Mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF), mise en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD). L'étude a été produite en partenariat avec le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) et le Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (Gret). Elle vise à mieux cerner l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte et à proposer des recommandations concrètes. Afin de capitaliser sur des retours d'expérience tangibles, un ciblage a été réalisé sur trois pays : Haïti, Togo et Vietnam, ainsi que sur deux secteurs : l'énergie et les déchets.

L'étude a mis en lumière de nombreuses initiatives témoignant des contributions variées des divers segments de la diaspora dans ce domaine : entrepreneuriat, appuis techniques et financiers, plaidoyer...

Toutefois, le concept d'économie verte reste, dans certains cas, peu approprié par la diaspora, à cause notamment :

- De sa complexité et de son étendue, notamment au niveau de sa transposition à des projets opérationnels et dans des contextes socio-économiques différents ;
- De la multitude de déterminants possibles à la motivation des diasporas ;
- Des cadres d'intervention (prise de conscience, climat des affaires, réglementation...) qui limitent souvent les potentialités de l'économie verte pour la diaspora.

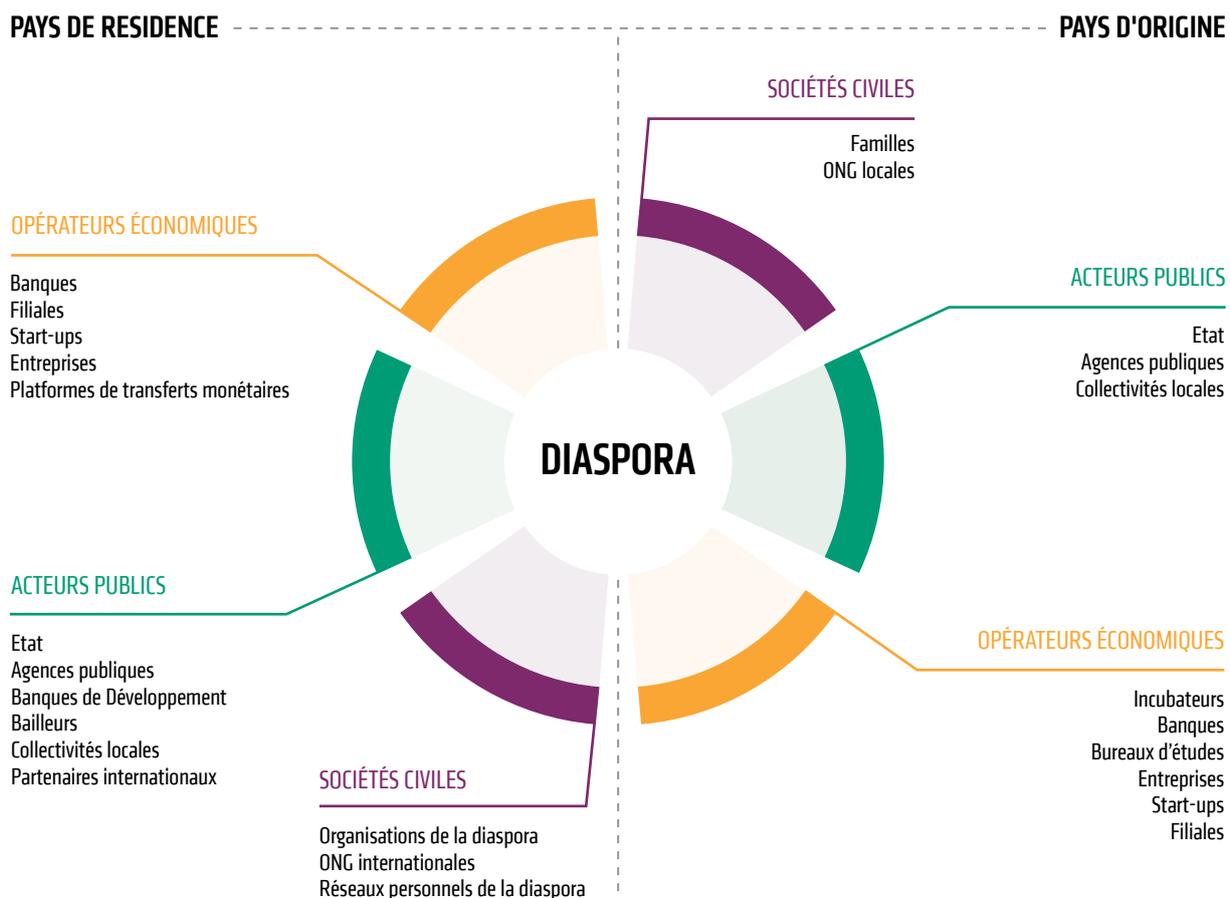
Afin de stimuler les collaborations et faciliter la pérennisation et la montée en puissance des initiatives de développement vertes associant la diaspora, les prérequis sont notamment :

- Un travail d'appropriation de l'économie verte par la diaspora et les parties prenantes associées, pour vérifier sa pertinence et la meilleure approche possible en fonction des contextes, afin de ne pas complexifier les interventions de la diaspora et éviter le "greenwashing" ;
- Une analyse approfondie des besoins des différentes parties prenantes (notamment les associations de la diaspora, les agences publiques, les entrepreneurs de la diaspora et les associations locales), en vue d'adapter les projets d'économie verte et l'apport potentiel de la diaspora aux réalités du terrain et aux modalités d'engagement de la diaspora ;
- Une connaissance fine des différents acteurs concernés, ainsi que des contextes et cadres d'intervention, afin de cerner les opportunités associées.

- Une ouverture des réseaux existants aux enjeux de l'économie verte ou de la diaspora pour favoriser les échanges d'expériences et susciter des synergies entre différents acteurs en créant des espaces d'échanges flexibles et ouverts ;

La mise en œuvre de ces recommandations et l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte reposent sur une diversité de parties prenantes, dans les pays d'origine et les pays d'accueil, qui relève de trois principales sphères : les acteurs publics, le secteur privé et la société civile.

LES ACTEURS ASSOCIES A L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA EN FAVEUR DE L'ECONOMIE VERT



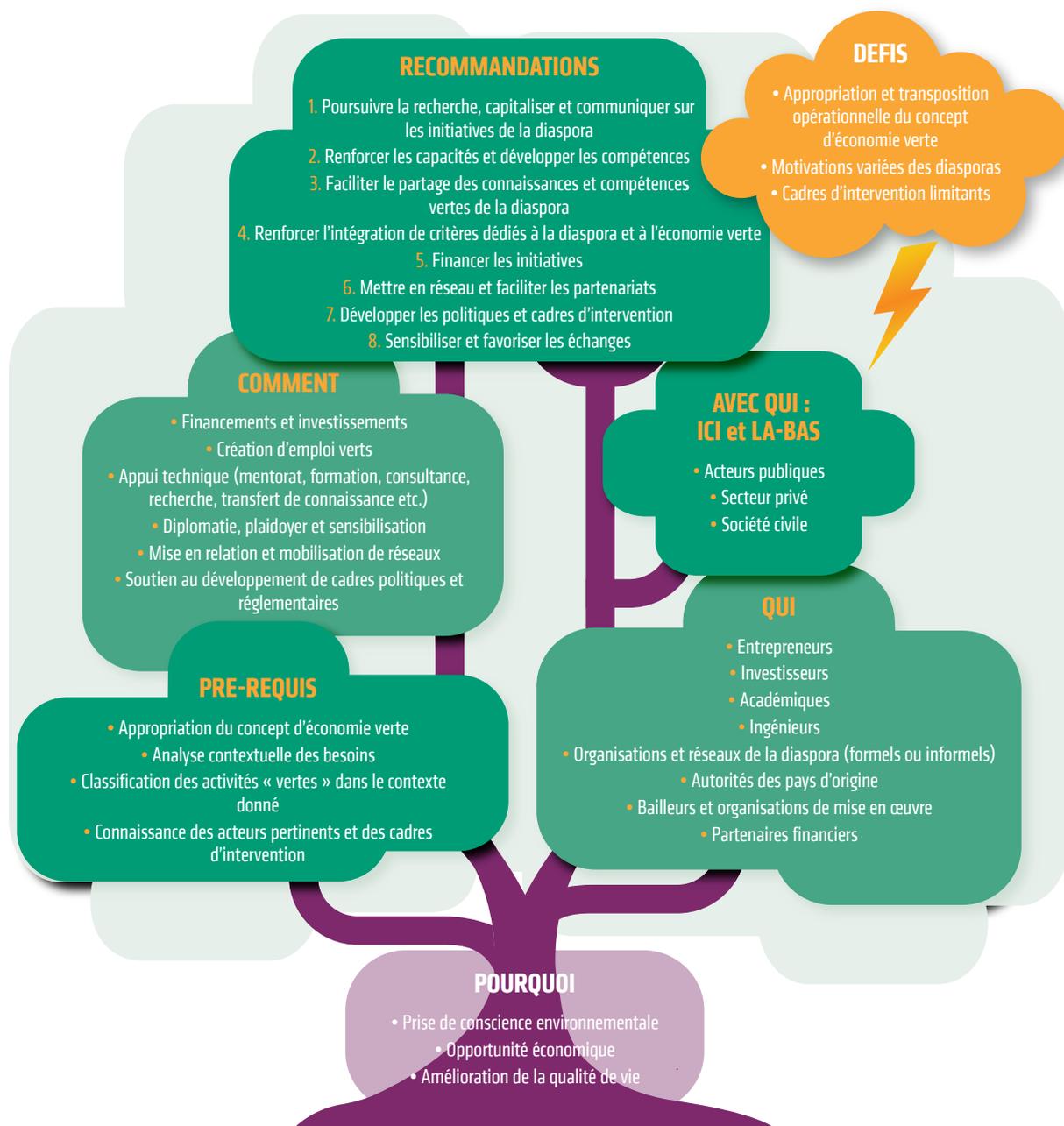
L'étude met en lumière une série de recommandations en vue de faciliter et renforcer l'engagement de la diaspora au service de l'économie verte visant notamment à :

- Sensibiliser de façon croisée les acteurs de la diaspora et de l'économie verte pour favoriser les échanges d'expériences et susciter des synergies
- Poursuivre la recherche, capitaliser et communiquer sur les initiatives de la diaspora afin d'en faire une source d'apprentissage et améliorer les pratiques
- Renforcer les capacités de la diaspora et des autres parties prenantes pour mieux s'approprier les enjeux de l'économie verte, développer des compétences « vertes » ainsi que pour monter et mettre en œuvre des projets techniques verts ;
- Faciliter le partage des connaissances et compétences vertes de la diaspora, notamment à travers le mentorat

Mobiliser la diaspora pour la transition verte : Pistes d'engagement dans le secteur de l'énergie et des déchets

- Renforcer l'intégration de critères dédiés à la diaspora et à l'économie verte dans les orientations et projets des bailleurs de fonds
- Diversifier et ouvrir les sources de financements de l'économie verte ;
- Développer et renforcer les cadres juridiques en faveur de l'engagement de la diaspora pour l'économie verte
- Positionner les acteurs de la diaspora dans le cadre de dispositifs partenariaux variés

MOBILISER LA DIASPORA POUR LA TRANSITION VERTE



MOBILISER LA DIASPORA POUR LA TRANSITION VERTE : PISTES D'ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES DECHETS

INTRODUCTION

Parallèlement à la montée de la prise de conscience des limites écologiques de notre planète, l'économie verte a été conceptualisée dans les années 90, puis portée à l'agenda international lors du Sommet de la Terre (Rio+20), en 2012. Les gouvernements s'y sont accordés pour faire de la **croissance verte** une composante du développement durable, définissant l'économie verte comme « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». En 2015, ces avancées ont mené à l'inscription de l'économie verte au sein du **Programme de développement durable à l'horizon 2030** des Nations Unies et de ses Objectifs de Développement Durable (ODD). Ainsi, l'ODD 8.4 vise à « *Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière* ».

Dans le cadre de sa réponse au Programme 2030, l'Union européenne (UE) a adopté en 2017 le **Nouveau Consensus européen pour le Développement**. Ce consensus reflète les thèmes clés du Programme 2030 et est articulé autour de 5 « P » : Personnes, **Planète**, Prospérité, Paix et Partenariat. Pour sa mise en œuvre et afin d'atteindre les ODD, le consensus reconnaît explicitement la diaspora comme un acteur majeur, grâce à ses nombreux capitaux, à la fois économiques, sociaux, culturels, politiques ou humains.

En outre, l'UE vise à devenir la première puissance verte mondiale. En témoignent ses objectifs ambitieux en matière de croissance verte inscrits dans le **Pacte Vert** qui vise la neutralité carbone d'ici 2050¹, ainsi que le rôle moteur joué par l'UE dans le cadre des négociations et des efforts climatiques à l'échelle internationale. En février 2022, les ministres des affaires étrangères de l'UE réunis au sein du Conseil ont approuvé des **conclusions sur les résultats de la dernière Conférence des Parties sur le climat** (COP 26) soulignant que, dans le cadre d'une approche commune de l'Équipe Europe, l'UE et ses États membres coopéreront avec des partenaires du monde entier pour accélérer la mise en œuvre des actions et initiatives décidées lors de la COP 26, y compris en mobilisant le secteur privé et en réorientant les flux financiers mondiaux vers des investissements durables et verts.

A la croisée de ces priorités environnementales et de développement, il convient de mieux comprendre et catalyser les collaborations possibles avec la diaspora en faveur de l'économie verte dans les pays partenaires de l'UE. Quels rôles et valeurs ajoutées les diasporas peuvent-elles faire valoir pour contribuer à l'économie verte ? Quelles sont leurs aspirations ? Quelles opportunités s'offrent à elles ? A quels défis font-elles face ? Quels leviers pour faciliter leurs actions ?

La transition vers une croissance verte implique le recours à des nouvelles technologies et pratiques. Grâce à leurs divers capitaux transnationaux, les acteurs de la diaspora sont notamment sources de solutions pratiques, d'innovations, de transferts de connaissances, d'investissements, et de plaidoyers.

1 Le Pacte Vert répond aux engagements pris dans l'Accord de Paris sur le climat en 2015. Il offre un cadre d'initiatives stratégiques et transversales pour doter l'UE d'une économie efficace, compétitive et soucieuse de l'environnement. Il a été présenté par la Commission européenne en décembre 2019, puis a été décliné en un paquet de propositions pour sa mise en œuvre en juillet 2021. Pour plus d'informations : [Mettre en œuvre le pacte vert pour l'Europe | Commission européenne \(europa.eu\)](#)

Toute conclusion devra cependant être nuancée, étant donné qu'il existe une multitude de déterminants personnels et collectifs à l'engagement de la diaspora dans l'économie verte, liés notamment à l'appropriation des termes et cadres techniques, aux motivations, aux différences générationnelles, aux caractéristiques des communautés diasporiques, ainsi qu'aux conditions sociales, économiques et politiques des pays d'origine.

1. CADRE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

En tant que plateforme mondiale d'apprentissage et de catalyse d'actions pour l'engagement de la diaspora pour le développement, la Facilité Mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF), mise en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD), génère des études sur des thématiques sociétales stratégiques.

Lancée en 2019, l'EUDiF traduit les priorités politiques de l'UE en matière d'engagement de la diaspora pour le développement. Il s'agit de la première plateforme globale visant à consolider les efforts dans ce secteur, à travers une approche holistique, inclusive et impactante basée sur la recherche, le dialogue, le renforcement des capacités et la mobilisation de l'expertise de la diaspora.

FIGURE 1 : EVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DE L'UE ET DE LA DIASPORA POUR LE DÉVELOPPEMENT (ICMPD)



Faisant le lien entre des priorités sociétales et centrales dans la politiques de développement de l'UE, la contribution de la diaspora à la croissance verte a été mise au cœur du premier **Future Forum** organisé par EUDiF en juin 2021. Depuis, l'EUDiF apporte un soutien technique à des interventions de terrain visant à transférer le capital humain de la diaspora pour développer l'éducation au changement climatique, l'agro-business ou le tourisme durable.

En complément de ces efforts opérationnels et comblant un déficit d'informations et de données, cette étude inédite a été produite pour favoriser et guider les collaborations avec la diaspora en faveur de l'économie verte dans les pays partenaires de l'UE. Elle a été réalisée en partenariat avec le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) et le Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (Gret).

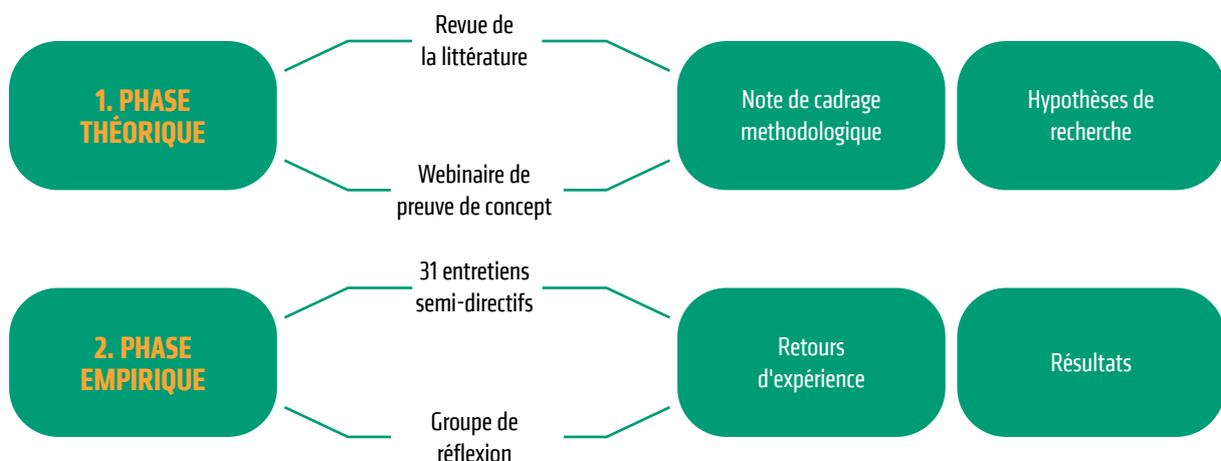
Les apports et questions clés de cette recherche sont de deux ordres :

- 1. Mieux comprendre les enjeux, pratiques, opportunités et défis :** pour ce faire, l'étude examine les liens entre l'engagement de la diaspora et l'économie verte à travers des éclairages thématiques et géographiques ciblés : trois pays – le Togo, le Vietnam et Haïti – et de deux filières de l'économie verte – les énergies renouvelables et la gestion durables des déchets.
 - *Quelles sont les **motivations et intérêts** de la diaspora à investir, promouvoir et appuyer des transitions vers l'économie verte ?*
 - *Dans quelle mesure et comment la diaspora s'**appropri**e-t-elle les enjeux d'économie verte en fonction des contextes dans lesquels elle évolue ?*
 - *Quels sont les **rôles, contributions et modalités d'intervention** de la diaspora et de ses partenaires pour entreprendre, appuyer, faciliter ou accompagner des activités liées à l'économie verte ?*
- 2. Stimuler et renforcer les partenariats :** dans cette visée, l'étude formule des recommandations opérationnelles à l'attention des acteurs principaux, à court, moyen et long termes.
 - *Quels **cadres** (politiques, réglementaires, financiers) et partenariats existent déjà et pourraient être mis en place, pour **stimuler, accélérer, passer à l'échelle et répliquer** l'action de la diaspora dans l'économie verte ?*
 - *Comment **suivre et mesurer** l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte ?*
 - *Comment **produire, partager et mettre en débat** des bonnes pratiques et informations sur l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte ?*

B. MÉTHODOLOGIE

Cette étude se fonde sur la définition retenue par l'EUDiF du terme « diaspora », selon laquelle la diaspora « comprend les immigrants et les descendants d'immigrants qui maintiennent activement des liens avec leur pays d'origine et souhaitent contribuer à leur développement ».

L'étude, conduite entre mai 2021 et mars 2022, s'est déclinée en deux phases² :



2 Le guide d'entretien et la liste des entretiens sont présentés en annexes.

Un Comité de Pilotage (Copil) a accompagné la recherche. Ce Copil a été mis en place pour assurer le suivi stratégique de l'étude. Il s'est réuni de manière régulière durant la mise en œuvre de cet exercice de recherche et était constitué de :

- Eva Ah-Kow - SYCTOM
- Noémie Doh Linh – Chargée d'appui OPAP / Union Générale des Vietnamiens en France (UGVF)
- Samuel Legendre - Expert
- Denise Pierre – Lauréate du Programme Génération Climat / Haïti
- Kag Sanoussi – Expert

Le rôle de ce Copil était d'orienter et de valider les questions de recherche et d'assister à l'identification des répondants pour les entretiens.

Cette étude est exploratoire et repose sur un périmètre défini, notamment en termes de thématiques et de géographies. Elle constitue ainsi une première étape, permettant d'aboutir à des recommandations et des ouvertures pour continuer le travail sur le terrain et au niveau de la recherche.

La diaspora en Europe, et plus particulièrement en France, des pays cibles a été visée. Or, il convient de souligner que, pour Haïti et le Vietnam, ceci ne représente qu'une petite partie de la diaspora en général³. Par ailleurs, quelques personnes contactées dans le cadre de l'étude ne se sont pas senties "légitimes" de parler des liens entre diaspora et économie verte. Des acteurs ont donc souhaité ne pas répondre ou ont précisé que leurs réponses ne représentaient sans doute pas une position générale ou un regard d'experts. Cette réticence peut illustrer le fait que le sujet étudié soit encore peu exploré, y compris par les parties prenantes concernées. Il a également été particulièrement difficile de trouver des répondants au niveau des autorités des trois pays couverts, et malgré nos efforts nous n'avons pas réussi à conduire d'entretien avec un représentant du Vietnam.

C. CHOIX DES PAYS

Face à un défi mondial qui requiert des réponses contextualisées, cette recherche a pris le parti d'examiner un éventail de contextes et de potentiels en zoomant de façon comparative sur le Vietnam, Haïti et le Togo.

La sélection des pays cibles s'est faite sur la base des critères suivants :

- La région ;
- Les profils de la diaspora, y compris l'existence de réseaux d'associations de la diaspora et les modalités principales d'engagement de la diaspora ;
- Le taux des transferts de fonds de la diaspora dans le PIB ;
- L'environnement institutionnel et les cadres gouvernementaux favorisant l'engagement de la diaspora ;
- La performance environnementale et l'intégration de la croissance verte dans la stratégie de développement.

3 Pour Haïti, La France est le 4^e pays de destination au monde (81,854 personnes) et le 1^{er} pays en Europe ; Pour le Togo, la France est le 5^e pays de destination au monde (26,164 personnes) et le 1^{er} pays en Europe ; Pour le Vietnam, la France est le 5^e pays de destination au monde (138,552 personnes) et le 1^{er} pays en Europe.

FIGURE 2 : CRITERES DE SELECTION DES PAYS CIBLES

Pays cible	Région	Profil de la diaspora et modes d'engagement	Transferts de fonds en % du PIB	Environnement institutionnel et stratégique pour l'engagement de la diaspora	Documents clés	IPE en 2020 (noté sur 100) ⁴
Haïti 	Caraïbes	Existence de réseaux. Action humanitaire, entrepreneuriat et investissement.	21,8% ⁵	Limité	Politique nationale de lutte contre le changement climatique	27
Togo 	Afrique	En cours de structuration. Intégration, activités culturelles, investissement et entrepreneuriat.	5,9% ⁶	Riche	Loi sur la promotion de la production d'électricité à partir de sources renouvelables	29,5
Vietnam 	Asie	Existence de réseaux. Intégration, activités culturelles et humanitaires.	5% ⁷	Limité	Résolution n° 55NQ/TW sur l'orientation de la stratégie nationale de développement énergétique du Vietnam à l'horizon 2030. Décision 491/QĐ-TTg sur la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets solides jusqu'en 2025, dans la perspective de 2050.	33,4

4 L'index de performance environnementale (IPE) est produit par l'Université de Yale pour 180 pays sur la base de 32 indicateurs de performance. Pour plus d'informations : [Welcome | Environmental Performance Index \(yale.edu\)](https://www.yale.edu/epi/).

5 EUDiF, « Haïti : Cartographie de l'engagement de la diaspora [en ligne] », 2021, Disponible sur : https://diasporafordevelopment.eu/wp-content/uploads/2021/10/CF_Haiti_FR-v.3.pdf.

6 EUDiF, « Togo : Cartographie de l'engagement de la diaspora [en ligne] », 2021, Disponible sur : https://diasporafordevelopment.eu/wp-content/uploads/2021/10/CF_Togo_FR-v.4.pdf.

7 EUDiF, « Vietnam : Cartographie de l'engagement de la diaspora [en ligne] », 2021, Disponible sur : https://diasporafordevelopment.eu/wp-content/uploads/2021/10/CF_Vietnam-v.4.pdf.

D. CHOIX DES SECTEURS

L'économie verte regroupe un vaste champ d'actions et de thématiques. Deux secteurs d'activités porteurs et emblématiques sont analysés :



La production d'énergies renouvelables, lié à l'ODD 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, et plus précisément la cible 7.2 : « D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial » ;



La collecte et le traitement des déchets, liés à l'ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables, et plus précisément la cible 12.5 : « D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation ».

Ces deux secteurs, chacun à leur manière, requièrent des compétences techniques poussées et l'élaboration de modèles économiques générant des revenus pour garantir l'entretien des infrastructures ou le paiement des salariés. Ils divergent des types de projets "historiques" portés par la diaspora, à vocation humanitaire ou de développement local à court terme (à l'image de la rénovation de bâtiments, le forage, etc.).

2. L'ÉCONOMIE VERTE : UN CONCEPT PARFOIS ENCORE FLOU

A. ORIGINES DE L'ÉCONOMIE VERTE

Le lien entre économie et environnement a connu une évolution forte depuis 50 ans. Au début des années 70, l'environnement était perçu comme une contrainte à prendre en compte face au développement économique. En 1972, la *solution d'une croissance zéro* était une des solutions avancées par le Club de Rome pour prendre en compte les ressources limitées de la planète. Quinze ans plus tard, le *rapport Brundtland* définit pour la première fois le concept de « développement durable ». Peu après, le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a consacré la notion de développement durable, qui concilie trois enjeux : économiques, sociaux et environnementaux.

Le concept d'économie verte a quant à lui émergé lors de la publication du rapport « Pearce » *Blueprint for a Green Economy*, en 1989. Ce rapport présentait des méthodes d'évaluation économique et un plaidoyer pour la mise en place d'instruments incitatifs, comme les taxes écologiques. Au milieu des années 2000, le rapport « Stern » a mis en lumière le coût de l'action climatique (environ 1% du PIB mondial, pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux conséquences) et le coût de l'inaction (environ 20% du PIB mondial, pour réparer et dédommager les impacts attendus du changement climatique). Ce rapport relança le débat sur l'approche de l'économie verte. En réponse notamment à la crise économique, sociale et environnementale de 2008, le concept d'économie verte fut conforté dans les différents plans de relance, mis en place sous l'impulsion notamment des institutions multilatérales.

Ainsi, portée par des organisations multilatérales, comme le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) et l'UE, l'économie verte fut un thème phare du Sommet de la Terre Rio+20 en 2012. L'environnement n'était alors plus présenté comme une contrainte ou un paramètre à prendre en compte, mais comme une opportunité.

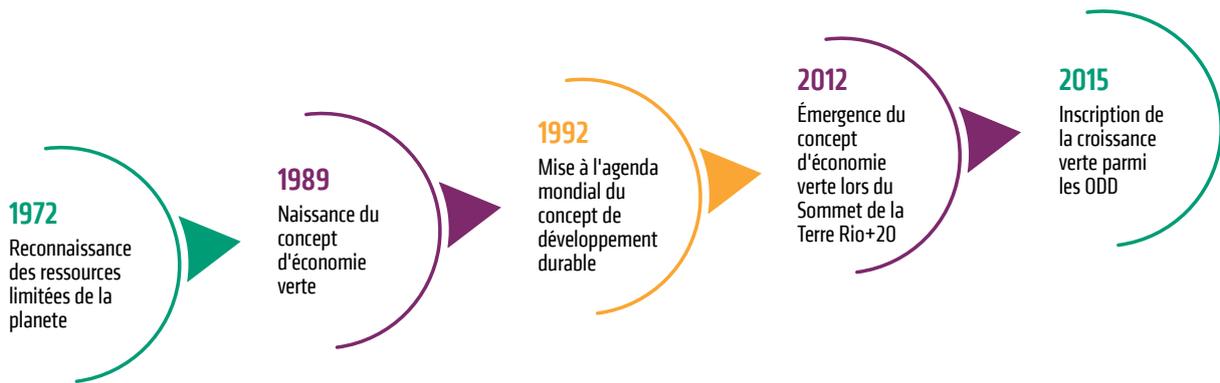
Ce point d'étape sera l'occasion de la publication de nombreux rapports de la part de l'OCDE⁸ et du PNUE, attestant de l'émergence d'un nouveau paradigme.

Depuis 2012, les conférences internationales, comme la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, ont renforcé l'ancrage multilatéral des questions d'économie verte. Selon le *Climate Bond initiative*, la finance verte, à travers notamment des *Green bonds*, ont atteint plus de 100 milliards de dollars en 2020.

Certains pays, comme le Vietnam, ont mis en place assez tôt des stratégies de développement intégrant la croissance verte. L'UE dispose aussi de sa propre stratégie en la matière, le Pacte Vert, comme évoqué en introduction.

8 OCDE, « Vers une croissance verte », OCDE, 2011, <https://doi.org/10.1787/9789264111332-fr>; OCDE, « Outils pour la mise en place d'une croissance verte », OCDE, 2011, <https://www.oecd.org/fr/croissanceverte/48033481.pdf>.

FIGURE 3 : EVOLUTION DU CONCEPT D'ECONOMIE VERTE



B. UNE DÉFINITION ENCORE PEU APPROPRIÉE PAR LES DIASPORAS

Il existe de nombreuses définitions de l'économie verte. Dans la littérature, la définition du PNUE est la plus souvent citée :

*« Une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les **risques environnementaux** et la **pénurie de ressources** ».*

Cette définition reprend la double dimension de l'économie verte vis-à-vis de l'environnement : i) la limitation des risques et impacts sur l'environnement, ii) la valorisation des services environnementaux comme des ressources, à travers des activités génératrices de revenus.

Cette définition met également en avant les **dimensions sociales et humaines**, qui ont été fortement appuyées en amont du Sommet de la Terre "Rio+20" par les pays en développement. L'importance de ces dimensions est revenue dans la majorité des entretiens menés dans le cadre de cette étude :

« L'économie verte c'est promouvoir des mécanismes économiques, à la fois durables, soutenables [et] inclusifs. Ça permet de repenser les mécanismes de l'économie traditionnelle, en intégrant d'autres dimensions, notamment liés à l'environnement mais, à mon sens, il faut aussi intégrer des dimensions plus larges notamment sociales et sociétales ». (Togo, membre de la diaspora)

Cependant, étant le fruit d'un consensus international, elle est intrinsèquement large et propice à des interprétations, ce qui peut limiter son appropriation.

« L'économie verte, c'est un jeu de mots. Je comprends que l'on ait besoin de trouver des mots consensuels. [...]. On va alors essayer de parler de croissance verte. Le mot développement durable, c'est un mot un peu engagé. Economie verte, c'est plus doctoral, académique. Je pense que l'on joue sur la définition pour être plus rassembleur. Selon moi, c'est définir des activités productives qui sont compatibles avec la pérennité de l'humanité: climat, épuisement des ressources ». (Vietnam, membre de la diaspora)

Le concept d'économie verte a émergé sur la scène internationale quasiment au même moment que d'autres concepts et cadres voisins : la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE, norme ISO 26000 publiée en 2010), les ODD (adoptés en 2015), ou encore les enjeux liés au changement climatique (en lien avec l'Accord de Paris en 2015). Cette multitude de concepts et cadres liés aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux limite l'appropriation des spécificités de l'économie verte.

Certains acteurs ont donc du mal à positionner l'économie verte.

« L'économie verte, ce que j'ai compris, c'est lié avec le développement durable ou avec le commerce équitable ». (Vietnam, membre de la diaspora)

« En ce qui concerne l'économie verte, je comprends que cela fait partie de l'économie circulaire, [] également, dans ma vie personnelle, je fais le recyclage, voilà, c'est quelque chose qui est je crois important dans l'économie verte ». (Haïti, membre de la diaspora)

D'autres acteurs préfèrent ainsi utiliser un autre prisme plus proche de leurs aspirations, ou plus englobant, comme la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

« La RSE comprend la prise en compte de l'environnement. La RSE et l'économie verte concourent à la même chose : comment prendre en compte l'environnement, sur toute la chaîne de valeur, jusqu'à la mise sur le marché. La RSE, aujourd'hui, prend cela de manière plus globale (gouvernance, conditions de travail, environnement). Cela doit faire partie de l'ADN de l'entreprise ». (Togo, membre de la diaspora)

Certains acteurs ont également mis en avant l'absence d'appropriation de ces enjeux, par les communautés locales et la diaspora, qui identifient d'autres priorités économiques au regard de la situation.

« Il y a une catégorie [de la diaspora] qui a toujours un espoir de retourner vivre là-bas. La majorité d'entre eux n'est pas formée [à l'économie verte]. Ils font des actions. Pour ce groupe-là, l'économie verte ça ne veut rien dire. S'il faut qu'il y ait de l'élevage, c'est de l'élevage, point c'est tout. [...] Ce groupe-là, par rapport au développement durable, je ne vois pas. » (Haïti, membre de la diaspora)

« L'économie verte, cela reste un concept pensé en Occident. Ça ne résonne pas encore en Afrique. Il faut faire ce travail de terminologie. [] Il faut voir ce qui parle aux gens. [Par exemple], une approche par les droits ». (Togo, membre de la diaspora)

Dans le contexte entrepreneurial africain, le rapport ZOINET précise « les concepts de durabilité et d'économie verte restent peu connus, voire totalement méconnus par la population africaine. La contrainte culturelle a été relevée dans la mesure où les principales barrières à l'entrepreneuriat vert sont la perception sociale des entrepreneurs, l'absence et le manque de prise de conscience des bienfaits de l'économie verte, et la peur de l'échec ».

C. DES APPROCHES À ADAPTER EN FONCTION DU CONTEXTE

Lors de la mise à l'agenda du Sommet Rio+20, de nombreux pays en développement et des membres de la société civile ont émis des **critiques** quant à l'application de l'économie verte aux pays en développement. Leurs recommandations visaient notamment à :

- Appréhender une **approche holistique** et ne pas se limiter à une conception unidimensionnelle : une crainte des pays du G77 était de voir reléguer au second plan les enjeux sociaux par rapport aux enjeux économiques et environnementaux. C'est à leur demande qu'a été ajouté au thème de RIO+20 sur « l'économie verte » la notion « dans un contexte de réduction de la pauvreté » ;
- Préserver le **droit au développement** et la **responsabilité différenciée** des pays en développement : une autre crainte était de voir une contrainte additionnelle peser sur leur stratégie de développement entravant leur droit au développement ;
- Utiliser adéquatement les règles commerciales internationales : la promotion de l'économie verte peut passer par la mise en place de mesures protectionnistes ou au contraire favoriser la levée de droits de douane pour des produits classés comme « verts » par les pays développés ;
- Appréhender le possible **caractère informel des économies** : dans les pays en développement, une large partie de l'économie repose sur le secteur informel peu propice à la mise en place de réglementations environnementales. Sans passer par une formalisation de ces activités, d'autres approches peuvent être privilégiées pour faciliter la contribution du secteur informel à l'économie verte.

Les **réalités de l'économie verte** varient à travers le monde. Les membres de la diaspora soulèvent la nécessité de prendre conscience des différences d'approches qui peuvent exister entre les pays d'accueil et les pays d'héritage, et des réalités de terrain :

« Il y a des différences d'approche entre les contextes. Les manifestations du changement climatique par exemple sont plus violentes sur le continent africain qu'en Occident. Ces conséquences n'ont pas encore atteint un consensus entre acteurs (ONG, autorités). Il y a un travail académique et scientifique à faire. Il y a un travail de définition car il n'y a pas la même compréhension, même des professionnels du secteur. Il y a un travail de définition, formation et communication. Il y a besoin aussi d'un leadership politique ». (Togo, membre de la diaspora)

Ce travail d'appropriation passe notamment par une analyse des pratiques dans les pays d'origine de l'économie verte, afin de s'inscrire dans ces dynamiques :

« C'est bien d'avoir un double regard. On faisait déjà du recyclage mais on ne le savait pas. On ne l'appelait pas comme ça. Il y a déjà des choses qui sont faites mais on n'en [a] pas encore pris conscience. » (Togo, membre de la diaspora)

D. UNE LENTE MISE EN PLACE D'OUTILS DE CLASSIFICATION

La définition de secteurs « verts », comme l'énergie et les déchets, ne suffit pas pour labéliser une activité économique comme étant verte. Au-delà de la finalité des activités économiques, les méthodes et moyens employés sont cruciaux.

A cet égard, les taxonomies jouent un rôle majeur en définissant des critères permettant de classer une activité comme « » ou non, en fonction de secteurs, de critères d'impact et des contextes socio-économiques.

En publiant en mars 2020 un rapport technique présentant une [taxonomie sur l'économie verte](#), l'UE a offert un cadre innovant pour cibler les activités économiques « vertes ». Ces activités doivent à la fois concourir à l'amélioration d'au moins un enjeu environnemental et ne pas nuire significativement aux autres, quel que soit le secteur économique considéré. Les enjeux ciblés sont :

- L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La préservation et la pérennisation des ressources en eau et marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et le contrôle de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

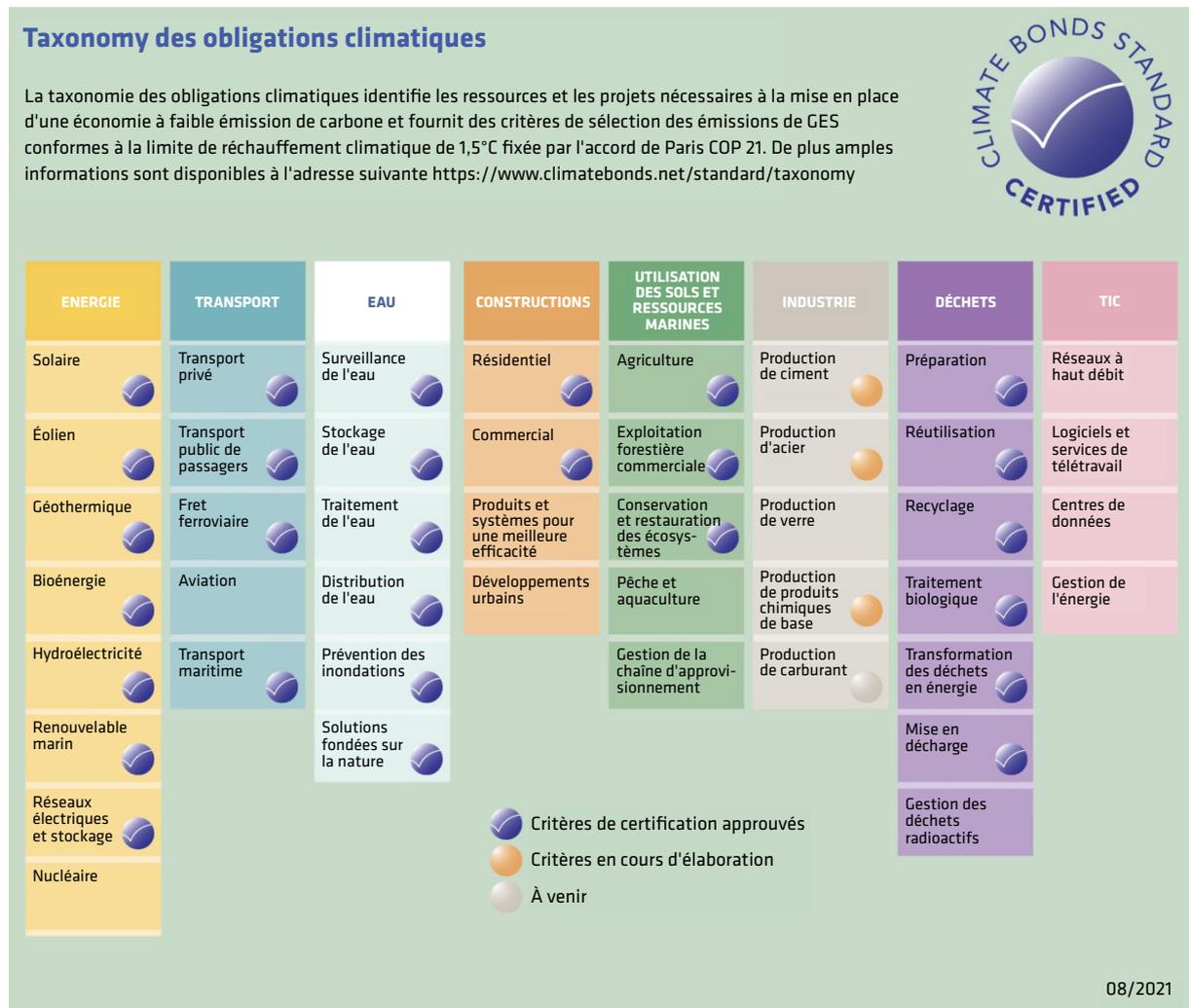
Néanmoins, toute taxonomie étant propre au territoire concerné, la taxonomie européenne n'est pas adaptée pour évaluer des activités dans les pays en développement, les réalités n'étant pas les mêmes. Par exemple, une activité d'enfouissement des déchets pourrait être classée « verte » dans un pays où il n'y pas d'autres modes de gestion, alors que la mise en décharge est interdite en France aujourd'hui. Les membres de la diaspora en Europe ne peuvent donc pas appliquer ce cadre méthodologique dans leurs pays d'origine.

Des initiatives internationales, comme le *Climate Bonds Initiative* reposent également sur une [taxonomie](#) développée spécialement, adaptable aux pays en développement. Le *Climate Bonds Initiative* est une association qui permet à des projets « verts » de mobiliser des financements privés, en proposant une certification et une mise en relation. Cette certification présente, pour différents secteurs, des critères à respecter, avec une distinction entre pays en développement et pays développés.

Des [taxonomies nationales](#) sont également en cours d'élaboration, en Chine, au Mexique, ou en Afrique du Sud par exemple, à des stades plus ou moins avancés. Aucun des pays ciblés par l'étude ne développe actuellement une taxonomie nationale, il reste donc difficile de caractériser l'économie verte dans ces pays. En attendant la généralisation de tels outils, la conduite d'études socio-économiques ciblées ou l'utilisation de normes existantes dédiées pourraient apporter des éclairages complémentaires pour mieux connaître les activités vertes au sein d'un pays ou d'un secteur d'activités.

Par ailleurs, les outils de classification précités s'adressent à des acteurs formels. Par exemple, la taxonomie européenne s'adresse aux entreprises, et le *Climate Bonds Initiative* vise les financements bancaires. Le caractère informel ou familial d'une grande partie des transferts monétaires de la diaspora sera également un frein à l'application de ces classifications :

FIGURE 4 : PERIMETRE THEMATIQUE DE LA TAXONOMIE DU CLIMATE BOND INITIATIVE



« Le suivi et la mesure de l'engagement de la diaspora va être compliqué. Tout ce que l'on fait aujourd'hui, on a du mal à suivre l'impact. On est plus sur des enquêtes de satisfaction. Tant que l'on ne met pas en place un cadre d'accompagnement complet, du début à la fin, [...] pour tirer le meilleur de la diaspora. Pour cela il faut aussi un engagement formel de l'Etat ». (Togo, membre de la diaspora)

3. LES SOURCES DE MOTIVATION DE LA DIASPORA POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE VERTE

Lors des entretiens, de nombreuses sources et déterminants de la motivation de la diaspora, potentiellement communes à d'autres engagements dans d'autres secteurs, ont été exprimés, comme la volonté de développer son pays, de donner du temps, ou de valoriser une expertise. Des déterminants généraux ont également été évoqués, comme le rapport d'une diaspora à son pays d'origine, la situation socio-politique, etc.

Toutefois, la diversité des entretiens a permis de dégager deux sources de motivation de la diaspora intrinsèques à l'économie verte :

FIGURE 5. SOURCES DE MOTIVATION DE LA DIASPORA POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE VERTE



Ces deux motivations ne sont pas exclusives, ni dépendantes l'une de l'autre.

Les **prises de consciences environnementales** résultent généralement d'un « déclic ». Ce déclic peut avoir été vécu dans le pays d'origine, au cours d'un séjour ou dans le pays d'accueil.

« Je suis arrivé en France, je trouve qu'il y a plus de préoccupations [environnementales], du coup je me suis mis à la tâche automatiquement » (Haïti, membre de la diaspora)

Il peut aussi avoir été vécu dans le pays d'origine et avoir motivé un départ vers le pays d'accueil.

« En rentrant de la fac, j'ai vu une personne jeter des déchets dans une école publique. Cela a été un déclic. Ensuite, j'ai repris les études à Montpellier, parce que je n'avais pas de connaissances techniques, spécifiques, sur l'environnement. Ce qui me motive aujourd'hui, c'est que [j'ai vu] que la prise en compte de l'environnement pouvait être une priorité et une préoccupation réelle des chefs d'entreprise. Il y a des objectifs financiers, mais derrière ce sont des humains » (Togo, membre de la diaspora)

Par ailleurs, la prise de conscience environnementale peut provenir d'un cheminement individuel : « *Chacun a sa propre prise de conscience [écologique]. Il faut éviter des généralités* » (Vietnam, membre de la diaspora)

Le passage à l'acte suite à la **prise de conscience environnementale** dépendra souvent de l'expertise mobilisable pour intégrer cette dimension, qui se limitera généralement dans un premier temps, à des projets en don et à de la sensibilisation, sans passer immédiatement à une création de valeur économique.

L'identification d'opportunités économiques est fortement liée à une expertise ou une expérience entrepreneuriale existante qui a trouvé un débouché ou une opportunité dans le pays d'origine. L'identification de ces opportunités économiques provient d'une part de l'évolution d'un contexte local, où un marché économique est identifié :

« Au départ, je n'étais pas motivé par rentrer au pays : j'ai vu au Togo un point d'entrée, un débouché pour mon entreprise existante en France » (Togo, membre de la diaspora)

« Je suis revenu au Togo avec une idée dans le secteur des déchets. On m'a dit «c'est trop avant-gardiste» et il n'y avait pas d'opportunité de financements. J'ai rencontré une personne qui m'a dit : «tu connais la RSE ? Il y a une réelle opportunité». Et je me suis lancé » (Togo, membre de la diaspora)

Elle peut être aussi poussée par la volonté de réussite dans les pays d'accueil, qui est plus facile en utilisant une capacité d'évolution dans ce double espace, comme l'évoque **Patrice Anato** : « *Quand la 1^{ère} génération a le souci de retour au pays et de l'investissement au pays, les 2^{ème} et 3^{ème} génération n'ont plus le souci du retour, mais plutôt de réussir en France et de créer une dynamique économique dans le pays auquel ils sont liés. Ce n'est pas seulement par amour pour le continent, c'est aussi pour trouver de nouvelles opportunités pour eux-mêmes. Certains se disent qu'ils n'arrivent pas à atteindre le niveau qu'ils aimeraient avoir en France et qu'ils pourraient avoir quelque chose de plus stable ou de plus reconnu là-bas.* »

Cette volonté de réussite dans ce double espace peut être volontaire ou contrainte :

« Je pense que, contrainte ou volontaire, la capacité d'initiative est plus forte dans les populations immigrées. [D'une part] migrer et entreprendre : il y a l'esprit d'aventure en commun. C'est le côté positif. Par ailleurs, malheureusement, quand on est migrant, la capacité d'intégration est plus difficile. La solution de l'innovation individuelle est plus directe car discrimination à l'embauche, réseaux, etc. Pour un entrepreneur de la diaspora, son objectif de réussite individuelle peut se mélanger avec son objectif de solidarité ». (Anonyme)

Suite à l'identification d'une **opportunité économique**, le membre de la diaspora sera confronté à des déterminants, en partie communs à tout projet entrepreneurial (gestion de la prise de risque, enjeux familiaux), cumulés à des déterminants propres à leur parcours personnel.

« Le parcours d'entrepreneuriat est un parcours individuel. C'est comme les déterminants de la migration, c'est un choix individuel. On a tous un cumul de motivations à entreprendre. A chaque question posée à un entrepreneur, vous aurez un ratio de déterminants individuels mais dire : les entrepreneurs de la diaspora on va pouvoir les mettre dans une case avec des déterminants, des profils, ça peut aider, mais avant tout, c'est un parcours individuel. (Anonyme)

Les entrepreneurs de la diaspora cumulent 2 éléments d'un parcours individuel fort : la décision de la migration et la décision de l'entrepreneuriat ». (Anonyme)

L'ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS

Si des initiatives de la diaspora en faveur de l'économie verte existent depuis longtemps, on note a priori une accélération de cette prise de conscience chez les jeunes. Un rapport produit pour le Ministère français des Affaires étrangères précise : « *Les jeunes de la seconde génération qui ont eu l'occasion d'aller dans des pays du Sud sont souvent frappés par les problèmes environnementaux, comme les sachets en plastique, les déchets disséminés dans l'environnement, la pollution et les embouteillages en milieu urbain, l'érosion et la désertification en milieu rural. [] De façon assez récurrente, les jeunes estiment que beaucoup de personnes en Afrique et au Maghreb ne sont pas suffisamment sensibles aux questions écologiques, qu'un gros travail d'information reste à faire et qu'il y aurait là matière et opportunités pour développer de nombreux projets et échanges d'expériences* ».

« Je pense que les jeunes ont cette sensibilité. Je la trouve beaucoup moins forte dans les premières générations de la diaspora » (Vietnam, membre de la diaspora)

La possibilité de s'engager dans leur pays d'origine peut inciter les nouvelles générations à retrouver leurs racines, sur la base d'une prise de conscience commune entre les pays d'accueil et d'origine.

« Je suis sûr qu'il y a une sensibilité des jeunes beaucoup plus forte. Cela pourrait motiver des jeunes, même si [le Vietnam peut leur paraître] de plus en plus lointain, ça pourrait les motiver à retrouver leur racine, sur une thématique qui les sensibilise même ici, sur la planète tout entière » (Vietnam, membre de la diaspora)

De plus, l'historique de l'engagement d'une communauté de la diaspora en particulier peut influencer les vocations d'aujourd'hui. Au sein de la communauté vietnamienne en France, en fonction de l'évolution des besoins ressentis, l'engagement serait ainsi plutôt passé d'une action politique à une action humanitaire, puis aujourd'hui à une action plus diversifiée (culturelle, économique, environnementale, sociale, familiale).

« L'époque de la guerre, il y avait une activité militante, politique, très claire. Ensuite, il y a deux engagements : des projets humanitaires et de développement, [et] la transmission de la culture en France. Je pense que l'économie verte ou l'écologie en général peut être un des axes d'avenir, parmi d'autres » (Vietnam, membre de la diaspora)

De même, au Togo, plusieurs personnes interviewées ont noté une évolution de l'engagement qui a tendance à passer du don à l'investissement, soit foncier, soit dans une moindre mesure, financier.

« Les Togolais de la diaspora font des dons désormais à la rentrée scolaire et à Noël. Il y en a de plus en plus qui investissent. Pour acheter un terrain mais aussi pour investir. Par exemple, moi, je suis en discussion pour recevoir un financement d'un fonds d'investissement de la diaspora » (Togo membre de la diaspora)

« Ils faut faire changer les mentalités. Il faut que les togolais investissent plutôt dans l'économie que dans l'achat de terrain. Cela a plus de sens » (Togo, membre de la diaspora)

Au contraire, la diaspora haïtienne semble très éclatée, avec peu d'échanges, même si la création de structures comme la Plateforme des Associations Françaises des Haïtiens (PAFHA) permet de regrouper des initiatives, et l'appui de structures, comme le FORIM, permet de fluidifier les échanges.

« C'est une communauté [communauté de la diaspora Haïtienne] qui n'aime pas se regrouper, qui aime rester dans son coin. Mais ces derniers temps, ils développent plus de lien, ils ont plus d'accompagnement, plus d'ouverture d'esprit, par exemple avec le FORIM, la communauté commence à monter les projets car ils savent que le FORIM les accompagne, ils ont des structures, des organismes vers qui se tourner, ça parle de bouche à oreille » (Haïti, membre de la diaspora)

L'INFLUENCE DES CONTEXTES SOCIO-POLITIQUES

Les contextes socio-politiques, notamment sécuritaire des pays d'origine, influencent l'engagement de la diaspora. En **Haïti**, le contexte actuel (sécuritaire, crise économique et absence d'un Etat fort, etc.) limite une intervention de la diaspora. Des individus ont une motivation personnelle pour agir sur les questions d'économie verte mais ce sont des initiatives isolées.

« La sécurité est un vrai problème et il y a de plus en plus de zones impraticables à cause des gangs » (Haïti, conseiller gestion des déchets Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE))

« Pour l'instant la participation se fait de manière ad-hoc/individuelle parce que la sécurité dans le pays est un frein et qu'il n'y a pas de cadre structurel/institutionnel » (Haïti, conseiller énergie verte Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE))

Avant la nouvelle poussée d'insécurité, la diaspora était engagée dans des projets d'envergure, notamment dans le secteur de l'énergie verte. Par exemple, la diaspora a créé une coopérative dans le sud du pays pour gérer une centrale. Il y a aussi un groupe de la diaspora qui a répondu à un appel d'offre pour produire et distribuer de l'énergie, mais ils n'ont pas été sélectionnés.

« Il y avait quand même des choses qui se passaient aussi avec la diaspora mais maintenant avec l'instabilité ambiante c'est terminé » (Haïti, Conseiller énergie verte ANARSE).

Au **Togo**, le contexte socio-politique influence aussi la motivation de la diaspora, en fonction de son positionnement par rapport au gouvernement : opposition, collaboration constructive, neutralité.

« La diaspora togolaise est très politisée. La communication avec le gouvernement n'est pas bonne et l'accès à l'information est difficile pour les segments de la diaspora qui ne sont pas en faveur du gouvernement [] Il y a une méfiance vis à vis du gouvernement et c'est plus facile d'intervenir sans passer par le gouvernement » (Togo, Membre de la diaspora).

Cependant, même si les besoins demandent à être spécifiés, la contribution de la diaspora au développement est plus reconnue, tant en France comme au Togo.

« Je me suis dit : tout a été fait en France alors que le besoin est bien là dans mon pays » (Togo, membre de la diaspora)

« Je pense qu'il y a toujours une dette vis-à-vis du pays d'origine [en Afrique]. Elle est spontanée ou issue d'une obligation sociale ressentie » (Anonyme)

Finalement, le contexte d'ouverture des pays est également à prendre en compte. Au **Vietnam**, l'ouverture de l'Etat sur le monde semble avoir peu à peu limité l'importance de la diaspora dans la politique étrangère.

« Il faudrait vérifier mais de mon point de vue, je pense que le Bureau des Vietnamiens de l'Outre-Mer jouait un rôle central dans la politique étrangère du Vietnam. Aujourd'hui, ce rôle est sans doute un peu moins central » (Vietnam, Membre de la diaspora)

Cela a pu entraîner des doutes au sein de la diaspora sur leurs plus-values :

« Intervenir là-bas me pose question. Suis-je le plus compétent pour intervenir. Parfois, j'ai un peu le syndrome de l'imposteur » (Vietnam, membre de la diaspora)

« Oui, ils ont un besoin, mais il est déjà engagé. Ils recyclent, ils prennent des mesures... L'économie verte, est déjà en marche. Il ne semble pas qu'il y ait une demande. Le Vietnam ne demande rien. C'est en cours. Les gens le font déjà. [] Je ne dis pas que ce n'est pas pertinent. Si la diaspora souhaite s'impliquer au Vietnam, cela sera plutôt sur des interventions spontanées. Le Vietnam n'est pas forcément en demande comme nous on peut le voir depuis la France. Ils sont en demande de voir comment ça se fait ailleurs. Ils sont en demande de fonds pour mettre en place des études mais ils n'attendent pas que la diaspora initie » (Vietnam, membre de la diaspora)

Réciproquement, cette difficulté à identifier la diaspora comme un levier potentiel a aussi été exprimée par des acteurs locaux.

« Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas de partenariats avec des organisations de la diaspora. Peut-être quelques personnes individuelles. [] Nous ciblons plutôt des ressources internes au Vietnam. » (Vietnam, association locale)

« Il existe des opportunités [en économie verte]. Mais il faut un environnement qui accompagne la mise en valeur de ces opportunités. Certains pays ne sont pas prêts. [] Pour qu'un pays soit prêt, il faut prendre en compte :

- ✓ La prise de conscience environnementale de la population
- ✓ Les enjeux politiques
- ✓ Les enjeux socio-économiques
- ✓ Les autres opportunités sectorielles, peut-être plus attractives » (Multi-pays, partenaire)

4. ANALYSE DES CADRES SECTORIELS D'INTERVENTION

A. LES CADRES D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE EN HAÏTI, AU TOGO ET AU VIETNAM

HAÏTI

Le Ministère de l'Environnement, créé en 1994, est chargé de la promotion du développement durable et de la conservation de l'environnement. Cependant, il ne dispose pas des capacités et des ressources nécessaires pour faire appliquer la législation et les réglementations environnementales⁹.

En 2007, le plan national de développement énergétique a été développé visant à fournir aux décideurs politiques des informations quantitatives et qualitatives sur le secteur énergétique haïtien, afin de concevoir des politiques et des stratégies appropriées pour atteindre des objectifs durables. Il vise à recommander des mesures spécifiques d'amélioration et de développement de ce secteur à court (jusqu'à fin 2008), moyen (2008-2013) et long (2013-2032) termes. Cependant, il aura fallu attendre jusqu'en 2019 pour qu'une **politique nationale** visant à mettre Haïti sur la voie de la croissance verte d'ici 2030 voit le jour. Cette politique reconnaît qu'Haïti n'a pas été en mesure de faire des progrès substantiels pour devenir résiliente au changement climatique en raison d'un manque de synergie entre les actions existantes, d'un manque de ressources et de l'absence de directives claires et précises dans le domaine du changement climatique.

Le gouvernement a récemment promu les énergies renouvelables en limitant les droits de douanes associés, en particulier concernant l'énergie solaire :

« C'est devenu une priorité du gouvernement car ils veulent sortir des énergies fossiles » (Haïti, conseiller énergie verte ANARSE)

La Banque mondiale a approuvé en 2020 le projet « **Haïti : Énergies renouvelables pour tous** », qui vise à développer les investissements dans les énergies renouvelables et à améliorer le taux d'accès à l'électricité. Ce projet structurant, appuiera le réseau principal d'Électricité d'Haïti (EDH), dans leurs transitions vers les énergies renouvelables. D'autres initiatives sont également en cours comme par exemple, un projet financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) visant à réhabiliter le réseau électrique ou la construction de trois centrales hybrides dans le nord-est du pays financé par le Japon et le PNUD. La diaspora n'est pas un acteur spécifiquement ciblé par ces projets. De plus, des financeurs privés (fonds d'impacts, investisseurs dans

9 « Fiche d'information USAID/HAÏTI sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles [USAID/HAÏTI environment and natural resources management fact sheet] », USAID, 2020, https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1862/USAID_Haiti_Environment_Fact_Sheet_-_January_2020.pdf; Chris Herlinger, « Les vulnérabilités environnementales sont liées à tous les autres problèmes en Haïti [Environmental vulnerabilities are linked to every other problem in Haiti] », National Catholic Reporter, 2018, <https://www.ncronline.org/news/earthbeat/environmental-vulnerabilities-are-linked-every-other-problem-haiti>.

les énergies renouvelables) existent mais restent marginaux vu le développement des énergies renouvelables en Haïti.

Les marchés lancés dans le secteur de l'énergie ne favorisent pas explicitement les entreprises issues de la diaspora. Cependant, l'obligation dans les appels d'offres de s'associer avec des entreprises locales favorise indirectement les entreprises portées par des membres de la diaspora, le partenariat pouvant se réaliser plus facilement :

*« Un groupe de la diaspora a récemment répondu à un appel d'offre pour produire et distribuer de l'énergie »
(Haïti, conseiller énergie verte ANARSE)*

TOGO

Plusieurs institutions réparties dans différents départements ministériels ont des compétences en matière d'environnement, mais cela entraîne moins d'efficacité. La principale institution responsable est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières : créé en 1987, il est responsable de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. *La loi-cadre sur l'environnement* a été adoptée en mai 2008. Elle établit la base juridique de toute gestion de l'environnement au Togo et consacre le droit de tous les citoyens à une qualité de vie fondée sur une gestion durable des ressources naturelles.

Le secteur de l'énergie est un secteur prioritaire du *Plan National de Développement 2018-2020* et de la Présidence. Le Ministère de l'Energie est notamment directement rattaché à la Présidence. Actuellement, la Ministre de l'Energie est Mila Aziablé, ancienne ressortissante de la diaspora togolaise en France. Ce secteur prioritaire bénéficie de nombreux financements, comme l'illustre le nombre de bailleurs actifs dans ce secteur (BOAD, BAD, AFD, GIZ, Banque mondiale, Emirats Arabes Unis...).

« Cette question est d'une grande importance pour le gouvernement togolais. L'économie verte crée des revenus et des emplois à la fois dans les institutions et dans le secteur privé » (Togo, Représentant de Direction des Togolais de l'Extérieur, Ministère des Affaires étrangères)

La *loi relative à la promotion de la production de l'électricité à base de sources d'énergies renouvelables*, adoptée en 2018, définit le régime juridique régissant les installations, les équipements, le matériel, les biens et le stockage des ressources énergétiques renouvelables. Un objectif de taux d'électrification à 100% en 2030 est fixé et compte sur 50% d'énergies renouvelables pour l'atteindre. Cette « stratégie d'électrification » qui doit être réalisée en trois phases, coûtera 1 000 milliards de Francs CFA (1,5 milliard d'euros), dont 50% seront issus de fonds d'investissements privés, selon les prévisions des autorités.

« Le gouvernement a mis en place le projet CIZO pour aider avec l'électrification des zones rurales en offrant des chèques aux populations les plus reculées pour pouvoir avoir accès à l'électricité verte » (Togo, Membre de la diaspora)

La production d'électricité est une activité de service public réglementée par l'Etat. Une réorganisation du sous-secteur de l'électricité au Togo a été opérée avec pour ambition d'ouvrir le secteur aux acteurs privés pour améliorer la qualité du service. L'une des conséquences de cette ouverture a été l'émergence de nouveaux

acteurs, togolais ([Kya Togo](#)) ou étrangers ([Contours Global](#), [Bboxx](#)). L'ouverture du secteur aux acteurs privés, le développement de mini-réseaux solaires/hybrides, l'instauration d'un guichet unique pour la diaspora et l'amélioration du climat des affaires, pourraient être des opportunités d'investissements verts importants pour les togolais de la diaspora.

VIETNAM

Au cours de la dernière décennie, le cadre légal et politique au Vietnam portant sur la question énergétique et le changement climatique s'est largement développé appelant à la création d'institutions environnementales. Cela a entraîné la création de plusieurs institutions dans différents ministères et à tous les niveaux du gouvernement, avec des conséquences sur l'efficacité et la capacité à faire respecter les normes environnementales¹⁰. Le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (MONRE) est l'autorité centrale chargée de superviser le secteur de l'environnement. Mais d'autres ministères jouent un rôle important tels que le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MOIT) compétent en matière d'électricité, d'énergies nouvelles et d'énergies renouvelables, entre autres.

En 2007 la [première stratégie nationale](#) de développement énergétique a été adoptée avec des objectifs liés à la sécurité énergétique nationale, entre autres, la promotion de sources d'énergie nouvelles et renouvelables et le développement durable des sources d'énergie en tenant compte de la protection de l'environnement. Cette stratégie a été [mise à jour](#) en 2021 incluant de nouvelles dispositions portant sur la création d'emplois verts, la formation et le recyclage des connaissances et des compétences de gestion et d'administration dans l'économie verte et l'industrie manufacturière verte et l'amélioration des capacités et des connaissances en matière de croissance verte des enseignants afin de développer et construire un modèle d'école sûre, verte, propre et intelligente.

Pour répondre à la demande croissante d'énergie, le mode de financement historique du secteur énergétique par le secteur public n'est plus soutenable en raison d'une volonté du gouvernement de limiter son endettement. Un marché concurrentiel pour tous les consommateurs sera mis en place à partir de 2023, c'est-à-dire que le prix de l'électricité ne sera plus fixé par l'Etat. La réforme du secteur impulsée en 2016 devrait se traduire par l'arrivée de capitaux privés et de producteurs indépendants sur le segment de la production. Les investissements étrangers dans les énergies renouvelables augmentent peu à peu mais l'implication des grandes banques commerciales internationales dans le secteur reste limitée. Des structures de financement innovantes (crédits-verts, financements non souverains, etc.) commencent à émerger pour contourner le complexe accès à la banque pour financer ce secteur. La diaspora est identifiée comme un acteur à mobiliser dans le financement de l'innovation dans le secteur de l'économie verte, notamment par le [Climate Innovation Center](#) qui souhaite simplifier l'accès à des financements pour les start-ups à travers des fonds provenant de la diaspora.

10 Stephan Ortmann, *Gouvernance environnementale au Vietnam : Réformes et échecs institutionnels* [Environmental Governance in Vietnam: Institutional Reforms and Failures] (Palgrave Macmillan, 2017).

B. LES CONTEXTES ET CADRES D'INTERVENTION DES DÉCHETS EN HAÏTI, AU TOGO ET AU VIETNAM

De manière générale, le domaine des déchets semble moins mature que celui de l'énergie, avec une forte prédominance de l'informel et du secteur associatif, souvent en substitution des compétences des collectivités locales.

HAÏTI

En 2018, 52% des haïtiens sont des urbains contre 8% il y a 25 ans. Cette urbanisation n'a pas été accompagnée d'une planification de gestion des déchets solides : les déchets sont donc empilés, obstruent les systèmes de drainages et posent des problèmes de salubrité¹¹. Les déchets non collectés sont brûlés ou déversés dans les collines, ravins, contribuant à l'émission de gaz à effet de serre et de la pollution du sol et des nappes.

Pendant de nombreuses années, le secteur de la gestion des déchets solides a été sous tutelle du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC) mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les municipalités de la zone métropolitaine de Port au Prince et des villes moyennes de province tentent de fonctionner en autonomie pour garantir un service minimum en l'absence de services coordonnés au niveau national. Cependant, les collectivités font face à un manque d'équipements de collecte avec une capacité de planification insuffisante.

*« Au niveau politique, il y a des réflexions mais elle ne se concrétisent pas [] une recherche sur la valorisation des déchets et un plan national pour les déchets ont été développés en 2016 mais à cause d'intérêts divergents et de l'instabilité dans le pays le gouvernement n'a pas donné suite à la politique. »
conseillé gestion des déchets Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE)*

Le recyclage est freiné par un processus onéreux et les contraintes logistiques. Le potentiel de valorisation des déchets organiques existe car le gisement est élevé, mais les coûts de production et les difficultés à commercialiser un produit peu connu des consommateurs limite les initiatives. Les initiatives de recyclage industriel et de compostage, qui pourraient être portées par le secteur privé ou associatif, restent marginales (frein réglementaire, difficulté à trouver un modèle économique pérenne, etc.).

La coopération japonaise JICA (Japan International Cooperation Agency) finance le projet de renforcement du système de gestion des déchets solides en Haïti, projet confié au PNUD pour une durée de 5 ans (2018-2023). Ce projet cible les communes de Ouanaminthe dans le Nord et Jérémie dans la Grande Anse. L'Agence française pour le Développement (AFD) a été impliquée dans le secteur des déchets, avec un projet d'appui à Cap Haïtien, Gonaïves, deux villes secondaires du Nord d'Haïti entre 2010 et 2018. L'Union européenne¹² prévoit d'investir à nouveau dans ce secteur, et préparent actuellement les lignes directrices liées à ces futurs investissements.

11 PNUD, « Projet de renforcement du système de gestion des déchets solides en Haïti » (PNUD, 2018), https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/HTI/ProDoc_signe%20Dechet%201%20mars%202018.pdf; Samantha Brangeon, « La gestion des déchets des acteurs de l'aide » (URD; CEFREPADE, 2015), https://www.careemergencytoolkit.org/wp-content/uploads/2017/03/35_21.pdf

12 Commission européenne, « Programme Indicatif Pluriannuel 2021-2027 », 2022, https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/mip-2021-c2021-9081-haiti-annex_fr.pdf

Un petit nombre d'entreprises de recyclage existent en Haïti depuis une dizaine d'années (ECSSA, Haiplast, Haiti recycling) : elles collectent principalement des déchets plastiques pour les exporter vers la Chine. De plus, les ONG présentes en Haïti mettent en place des dispositifs de tri des déchets¹³ et contribuent ainsi au développement d'acteurs privés ou associatifs de traitement et valorisation des déchets. Le Gret a ainsi contribué à faire émerger une entreprise sociale, SJF (Sevis Jesyon Fatra), opérateur communautaire de pré-collecte et de transport.

En l'absence de cadre réglementaire et d'un financement adéquat de la filière des déchets, ce secteur semble, dans l'immédiat plutôt propice aux actions de renforcement de capacité de la diaspora.

TOGO

Le Togo ne dispose pas d'une politique nationale de gestion des déchets solides. La loi N° 2008 -005 du 30 mai 2008 portant **Loi-cadre sur l'environnement** peut être considérée comme le cadre juridique de base régissant ce secteur. La Loi-cadre sur la décentralisation 2007/011 Art.53 fixe la Gestion des Déchets comme prérogative aux communes.

La section 8 de la Loi cadre sur l'environnement est spécialement consacrée à la gestion des déchets et confirme la responsabilité des collectivités territoriales sur l'étendue de leur territoire en collaboration avec les services publics ou privés chargés de l'hygiène et de l'assainissement. Elles sont notamment en charge de l'établissement et de la mise en œuvre des plans d'élimination des ordures et déchets ménagers, des déchets industriels, végétaux et agricoles, de l'organisation de la collecte, du transport, du traitement et de la disposition finale des déchets.

Cette loi est complétée par la stratégie nationale fixée par la politique nationale de l'hygiène et de l'assainissement au Togo depuis 2010. L'objectif est notamment d'élaborer des **stratégies de gestion des déchets solides** dans les 30 plus grands centres urbains au Togo et la construction d'un centre d'enfouissement technique intercommunal par région.

Dans un contexte de décentralisation en cours, avec une accélération notable depuis 2019, les communes disposent de capacités et de connaissances inégales pour cette gestion.

« En ce qui concerne les déchets, le travail se fait surtout au niveau des communes mais il y a peu de moyens et de connaissances de ce qui pourrait être fait. Il y a un besoin de sensibilisation et de formation dans les communes pour les maires sur les questions de décentralisation pour déjà comprendre ce qui peut être de la compétence d'une commune et comment gérer ces compétences. Un apprentissage entre pairs, avec des maires de France, pourrait être une option. » membre de la diaspora, Togo

L'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique est en charge d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de cette compétence. La Mairie de Lomé, concentrant environ 25% de la population togolaises, dispose de compétences, d'une organisation et d'infrastructures plus avancées. Elle dispose notamment d'un centre d'enfouissement technique et d'un centre de compostage.

13 Samantha Brangeon, « La gestion des déchets des acteurs de l'aide » (op. cit)

Des associations et groupements économiques mettent en place localement, en dehors de Lomé, des services de ramassage et de gestion des déchets mais connaissent de fortes difficultés économiques, en l'absence de subvention des autorités locales et d'un modèle économique suffisamment robuste.

Certaines filières de recyclage sont dominées par le secteur informel, notamment au niveau du recyclage des métaux. Certaines filières offrent des opportunités de valorisation économique. Des initiatives de la société civile, comme « Zam-ke » ciblent ainsi certaines filières comme les sachets d'eau et les bâches publicitaires pour les valoriser en objets de mode. Elle a reçu notamment des financements et des appuis techniques de togolais de la diaspora. Cette entreprise de l'économie sociale et solidaire est en cours de restructuration sous forme de coopérative.

Le secteur des déchets représente un potentiel économique important. Selon les retours d'expérience d'entrepreneurs locaux interviewés, plusieurs centaines d'emplois pourraient être créés dans les filières de collecte, de tri et de valorisation des déchets au Togo. Toutefois, un renforcement des capacités des collectivités est un prérequis.

Tout comme pour Haïti, ce besoin en renforcement de compétence peut représenter un potentiel d'intervention important pour la diaspora.

VIETNAM

En ce qui concerne la gestion des déchets, nous constatons que la protection de l'environnement a été renforcée ces dernières années, mais que la **gestion des déchets solides** reste un défi, principalement parce qu'elle n'est pas gérée de manière adéquate dans chaque région. La gestion du secteur est partagée entre le niveau central (ministères) en charge de la régulation et les niveaux locaux chargés de la mise en œuvre. Il en résulte une gestion administrative complexe où la prise de décision est partagée entre plusieurs ministères.

En 2009 le Vietnam s'est doté d'une Stratégie nationale de gestion des déchets solides jusqu'à 2025 avec vision à 2050, qui a été révisée en 2018 et en 2021¹⁴ Les objectifs sont :

- D'ici 2025, 100 % du volume total des déchets solides dangereux générés par les activités de production, commerciales et de services seront collectés, transportés et éliminés conformément aux exigences de protection de l'environnement (et 85 % des déchets générés par les ménages/individus) ;
- Clarifier les compétences en matières de déchets entre ministères, provinces et municipalités ;
- La mutualisation des services de gestion des déchets entre communes, afin d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts ;
- La privatisation progressive du secteur.

L'Etat souhaite attirer les entreprises privées en privilégiant les appels d'offres, en encourageant les Partenariats Publics-Privés, en proposant des incitations fiscales et administratives et en ouvrant les entreprises publiques

14 USDA, « Le Vietnam publie une stratégie de croissance verte pour 2021-2030 et une vision pour 2050 [Vietnam: Vietnam Issues Green Growth Strategy 2021-2030 Vision to 2050] », 2021, <https://www.fas.usda.gov/data/vietnam-vietnam-issues-green-growth-strategy-2021-2030-vision-2050>.

aux investisseurs privés. Toutefois de nombreuses contraintes (faible rémunération, contrats courts, procédures administratives complexes, etc.) freinent les investissements privés.

Le tissu associatif est très développé au Vietnam avec de nombreuses ONG locales et internationale. Des acteurs de la société civile sont présents dans le secteur des déchets, notamment PRX-Vietnam (Bureau de la coopération décentralisée entre la région française Île-de-France et le Comité populaire de Hanoi) et le Gret, actifs sur la partie amont de la gestion des déchets. Des initiatives dans le domaine de la protection de l'environnement en général et de la gestion des déchets en particulier sont en cours au Vietnam, notamment sous l'égide de la « [Vietnam Zero Waste Alliance](#) ». Le rôle de la diaspora dans ces initiatives reste encore à développer.

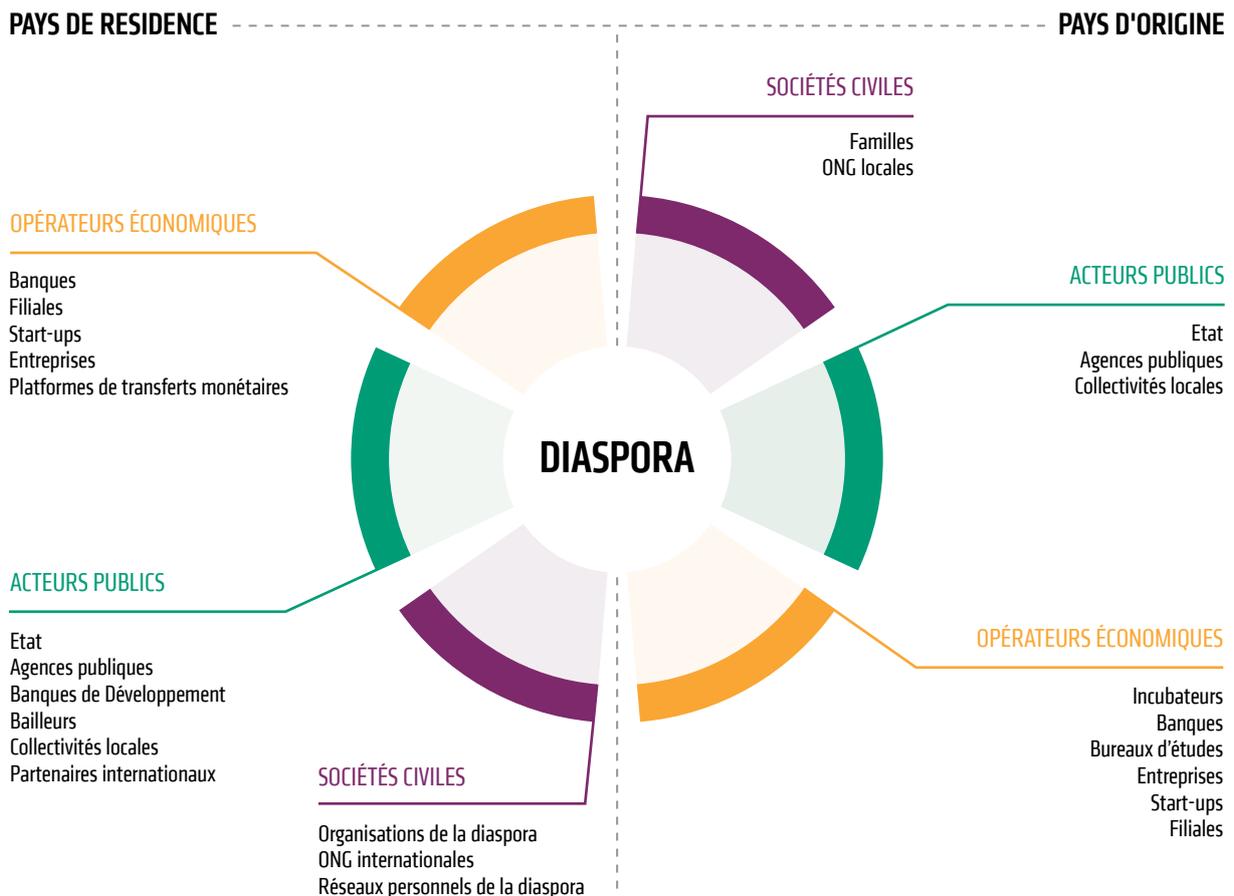
Les acteurs privés français et européens (Veolia, Suez, Vinci), bien que présents au Vietnam, n'ont pas encore fortement investi dans le secteur en raison notamment de la complexité du cadre législatif et des besoins techniques des collectivités. Les bailleurs de fonds multilatéraux soutiennent le gouvernement, essentiellement à travers de la coopération technique (GIZ, JICA, AFD).

5. ECONOMIE VERTE ET DIASPORA : QUELS LEVIERS D'ENGAGEMENT ?

L'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte implique une pluralité de parties prenantes, principalement issues de trois sphères, à la fois dans les pays de résidence et d'héritage :

- Les acteurs publics, tant au niveau international, régional, central que local ;
- Les acteurs internationaux et locaux de la société civile, y compris les collaborations entre organisations de la diaspora ;
- Les acteurs du monde économique, notamment les entreprises vertes, banques, incubateurs et bureaux d'études.

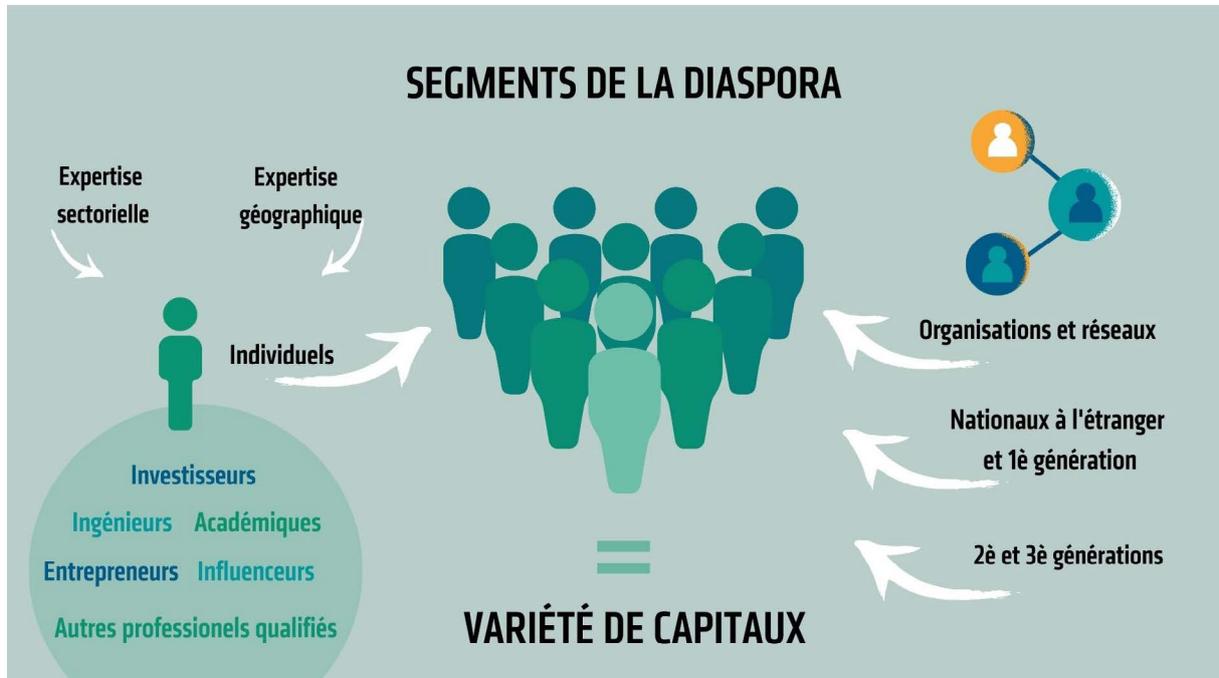
FIGURE 6 : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ASSOCIÉS A L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE



Mobiliser la diaspora pour la transition verte : PISTES D'ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES DECHETS

Les engagements de la diaspora dans l'économie verte peuvent être individuels et/ou collectifs. On ne rappellera jamais assez que la diaspora est hautement hétérogène et que les divers segments de la diaspora offrent des potentiels et habilités variés.

FIGURE 7. SEGMENTS DE LA DIASPORA PERTINENTS POUR L'ECONOMIE VERTE



Le capital de la diaspora est souvent défini comme comprenant trois formes principales : Financière, sociale et humaine.

Cependant, il n'existe pas une seule définition du capital de la diaspora et plusieurs acteurs clés ont leur propre approche nuancée. Par exemple, **AFFORD** caractérise la diaspora comme déployant 5 formes de capital de diaspora : financier, intellectuel, social, politique et le volontariat.

Par conséquent, le capital des diasporas peut inclure plusieurs aspects, outre les transferts de fonds et les investissements, tels que des idées innovantes, des réseaux transnationaux, des connaissances et attitudes spécifiques, des valeurs politiques et de nouvelles compétences technologiques.

FIGURE 8 : APERCU DES PRINCIPAUX TYPES DE PARTENARIATS ET DU CAPITAL DE LA DIASPORA

PARTENARIATS FINANCIERS

Pour augmenter la portée financière en collectant de nouvelles ressources pour accroître la durabilité des initiatives, permettre un passage à l'échelle ou maximiser la valeur et l'impact des actions.

PARTENARIATS TECHNIQUE/DE COMPÉTENCES

Pour augmenter la portée thématique, partager des connaissances et technologies, optimiser les méthodes de mise en œuvre et/ou stimuler l'innovation en développant des relations avec des acteurs issus de divers secteurs et dotés d'expertises/moyens techniques complémentaires.



PARTENARIATS DE POSITIONNEMENT

Pour augmenter la portée géographique et son réseau en cherchant des partenaires dotés de capacités/influence/légitimité complémentaires et/ou bénéficiant d'un pouvoir rassembleur pour accéder à de nouvelles audiences ou à de nouveaux marchés.

MOBILISER LA DIASPORA POUR LA TRANSITION VERTE : PISTES D'ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES DECHETS

A) FINANCER

La diaspora possède un capital financier important. Dès 2011, la [Banque Africaine de Développement](#) estimait que « *le financement [de l'économie verte] pourrait provenir de l'aide publique au développement (50 milliards de dollars), du continent lui-même à travers les emprunts internationaux (400 milliards de dollars), de la diaspora africaine (40 milliards) ainsi que des marchés des capitaux, des excédents budgétaires de l'Inde et de la Chine, et du futur fonds vert pour l'Afrique* ». Ces transferts financiers « verts » peuvent prendre une multitude de formes. Ils peuvent s'agir de transferts à la famille, de dons à des organisations locales ou d'investissements, de manière plus ou moins structurée, émanant d'initiatives privées ou d'opérateurs publiques.

En Haïti, des initiatives ont tenté de mobiliser les flux financiers de la diaspora pour financer des activités liées à la transition énergétique. C'est l'exemple de l'application «[SmartFarm](#)» qui permet d'acheter directement du gaz butane pour sa famille. Cette initiative, lancée en 2018 n'a pas eu les résultats escomptés, car les haïtiens de la diaspora sont peu intégrés au système bancaire aux Etats-Unis (pays ciblé par cette initiative).

Hors des pays cibles de l'étude, EDF a également mis en place une initiative « [Diaspora Energy by EDF](#) » qui permet de promouvoir des financements ciblés de la diaspora dans le domaine de l'énergie. Ce type d'application permet de mettre en place des canaux de financements ciblés pour un suivi de ces fonds. Il reste cependant marginal dans les transferts monétaires.

Pour ce qui est des transferts monétaires familiaux, il est difficile d'estimer la part qui cible le financement d'activités ou de consommations vertes, comme l'aide à l'achat de gaz ou de panneaux solaires.

De même, la revue de littérature et les entretiens n'ont pas permis d'identifier des fonds d'investissements de la diaspora dédiés spécifiquement à des activités économiques vertes.

La perception de ce levier potentiel de financement pour des acteurs économiques ou associatifs locaux varie. Au Togo, la contribution financière potentielle de la diaspora bénéficie d'une prise de conscience plus forte qu'au Vietnam par exemple :

« Je pense que la diaspora a un réel pouvoir économique. Par exemple, je suis en discussion pour obtenir un financement d'un fonds constitué par des togolaises de la diaspora. [] Dans le cadre de ma levée de fonds prochaine, je pense que la diaspora fera partie des cibles de la campagne » (Togo, partenaire local)

En 2021, [Zidicircle](#) et [SNV](#) (Organisation de Développement des Pays-Bas) ont lancé un partenariat innovant visant à développer un [GrEEn Venture Backers programme](#). Ce programme vise à équiper des investisseurs au Ghana et des investisseurs issus de la diaspora cherchant à investir dans l'économie verte avec les connaissances et compétences pour investir dans des petites et moyennes entreprises vertes dans les régions Ashanti et Ouest du Ghana.

B) ENTREPRENDRE ET APPUYER TECHNIQUEMENT

Des projets entrepreneuriaux portés par la diaspora en faveur de l'économie verte émergent. Dans les pays étudiés, les entreprises de la diaspora représentent encore des parts de marché généralement minoritaires dans le domaine des déchets et de l'énergie.

Au Togo, [Africa Global Recycling \(AGR\)](#) a été créée en 2013 par un franco-togolais installé en France. AGR est une entreprise spécialisée dans la collecte et le tri de déchets, se basant sur une expertise en développement durable reconnue. AGR se positionne sur les filières papiers et numériques.

Egalement créé par un membre de la diaspora en 2014, [Valora Solutions et Services Environnement](#) est un des premiers cabinets d'études et d'ingénierie au Togo dans les domaines du conseil en politiques environnementales, du développement durable, de la responsabilité sociétale des entreprises.

A Haïti, des entreprises dans le domaine de l'énergie ont été créées sur place par des membres de la diaspora qui reviennent au pays, ou à travers la création d'une filiale haïtienne à partir d'une entreprise existante, comme par exemple [Geninov](#) qui propose des services techniques en énergie renouvelable.

Le programme [Meet Africa](#), co-financé par l'UE et l'Agence française de Développement, a soutenu sur le plan technique et financier de nombreux projets d'entrepreneuriats dans divers secteurs de l'économie verte, notamment l'agriculture durable et le traitement des déchets.

Le positionnement de la diaspora comme entrepreneur et accompagnateur de projets entrepreneuriaux locaux est un levier de co-développement pertinent permettant de valoriser les plus-values de la diaspora tout en associant des entrepreneurs locaux. La connaissance de la diaspora du contexte local de leur pays d'origine et de résidence peut les aider à développer rapidement un réseau de clients, de distribution ou de partenaires, en adoptant plus facilement les codes et enjeux prioritaires d'ici et là-bas. Il déj à des projets d'accompagnement à destination des entrepreneurs issus de la diaspora qui commencent à intégrer la dimension d'économie verte. Par exemple, [Energy Generation](#) est un incubateur dédié aux énergies renouvelables africaines à Lomé, fondé par un membre de la diaspora au profit de jeunes entrepreneurs africains en France et au Togo. En 2019, la société [CredoGroup LLC](#), basée aux Etats-Unis et fondée par un togolais de la diaspora, a notamment été en négociation pour obtenir un accord de partenariat avec le gouvernement dans le domaine de l'énergie solaire. De plus, l'entreprise [Benoo](#), fondée au Bénin par un membre de la diaspora, est également active au Togo.

Lors de la recherche, aucun incubateur dédié à la diaspora en Haïti et au Vietnam n'a été identifié.

Un appui juridique peut également être apporté par les membres de la diaspora afin de créer ou renforcer les cadres juridiques des pays d'origine afin de mieux protéger les entrepreneurs et investisseurs. L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHDAD) agit dans ce secteur:

*« Il faudrait aussi organiser des avocats de la diaspora pour qu'ils puissent devenir des personnes ressources et offrir des conseils juridiques aux entrepreneurs de la diaspora qui voudraient aller s'installer au Togo »
(Togo, Membre de la diaspora)*

Cependant, le transfert de compétences de la diaspora ne se limite pas au soutien aux entrepreneurs. Les autorités et autres acteurs locaux peuvent également bénéficier de compétences techniques de membres de la diaspora au travers d'échanges de pratiques par exemple :

« Le problème c'est le manque de moyens et de ressources humaines qualifiées. Il y a un besoin d'accès à la technologie et un besoin en développement des capacités. [] Il faudrait voir comment des partenaires avec plus d'expérience pourraient venir partager leurs connaissances car il y a un vrai besoin de formation pour les jeunes cadres »
(Haïti, Conseillé énergie verte ANARSE)

Les formations entre paires pour monter et mettre en œuvre des projets pour l'économie verte sont aussi à faciliter.

En parallèle, le volontariat demeure une porte d'entrée traditionnelle pour les membres de la diaspora. Le Togo recense plusieurs milliers d'ONG ou associations, certaines interviennent dans l'amélioration de la transformation du charbon de bois, l'électrification rurale ou la distribution et la commercialisation de foyers améliorés, selon un système bien établi mais souvent informel. C'est le cas, par exemple, d'organisations telles que [Jeunes Volontaires pour l'Environnement](#) ou [Entrepreneurs du Monde](#).

Au Vietnam, [l'Association Internationale pour le Développement de l'Enseignement au Vietnam](#), est particulièrement active et porte sur la mobilisation et le transfert de compétences techniques et scientifiques. L'association souhaite développer des projets en lien avec l'assainissement de l'eau, le développement des énergies renouvelables et le développement de programmes éducatifs scientifiques en lien avec l'environnement avec l'Université d'Ho Chi Minh Ville.

En 2022, à travers son mécanisme de mobilisation des professionnels de la diaspora accessible sur demande des autorités publiques des pays partenaires de l'UE, l'EUDiF a lancé des interventions visant à déployer des experts de la diaspora dans des secteurs liés à la transition verte, notamment en [Ethiopie](#) pour créer un e-curriculum en agri-business durable et en [Moldavie](#) pour développer le tourisme durable.

[EUDiF](#) et [le FORIM](#) collaborent pour développer des modules de formation en cascade pour soutenir le développement de projets portés par les organisations de la diaspora liés à la croissance verte, comme la gestion des déchets, les énergies renouvelables, et la durabilité environnementale.

C) PROMOUVOIR ET MOBILISER LES RÉSEAUX

La diaspora peut également soutenir la croissance verte au travers du plaidoyer, d'actions de sensibilisation, ou de la structuration et mobilisation de réseaux.

PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

La diaspora peut mobiliser son capital social et politique pour influencer et sensibiliser les acteurs dans les pays d'origine (décideurs publics, associations, opérateurs économiques). Cette influence provient d'une part de l'aura qui entoure la diaspora :

« Je pense que l'on a cette image, positive ou négative, que les personnes de la diaspora ont la solution. Je pense que cela peut servir [à faire du plaidoyer] » (Togo, membre de la diaspora)

Elle provient également des parcours professionnels ou académiques, comme les fonctionnaires d'institutions internationales par exemple.

« De nombreux fonctionnaires des institutions internationales viennent d'Afrique et possèdent ainsi un rôle d'intermédiaire entre les décideurs et les institutions internationales » (Togo, membre de la diaspora)

Un membre de la diaspora togolaise en France a créé l'association « [Moi Jeu Tri](#) », pour apporter un volet « sensibilisation », principalement à destination des écoles. Des membres de la diaspora sont également impliqués dans cette association dans le cadre d'appuis ponctuels et bénévoles.

Grâce au Laboratoire de Renforcement de Capacités de l'EUDiF, un réseau académique de la diaspora mexicaine en Grande-Bretagne et dans l'UE mobilise son expertise pour contribuer à l'éducation au changement climatique au [Mexique](#).

La diaspora peut aussi contribuer à des campagnes de plaidoyer, à travers le partage d'une expertise technique ou spécifique, comme l'art. Au Vietnam, l'artiste canadien issu de la diaspora, [Benjamin Von Wong](#), a mis en place en 2019, des sculptures à base de déchets plastiques collectés dans les rues vietnamiennes, en lien avec l'association [Saigon Zero Waste](#).

Le plaidoyer peut également viser i) les partenaires et les organisations de structuration de la diaspora afin de mieux prendre en compte les enjeux d'économie verte dans leurs programmes, ii) les parties-prenantes du soutien à l'économie verte, afin de mieux intégrer la diaspora comme acteurs de développement.

[Comdu.it](#) est un réseau mondial de volontaires de la diaspora qui s'engage à mettre à profit les compétences techniques et les connaissances de la diaspora pour le développement durable des communautés vulnérables et sous-représentées du Sri Lanka. Dans le cadre de l'initiative Jaffna Clean City (JCCI), comdu.it travaille en collaboration avec Suvadi pour favoriser une gouvernance inclusive des déchets urbains au Sri Lanka et apporter des changements positifs à l'environnement naturel. Démarré en juin 2021, ce projet permettra et renforcera la participation de la communauté à la prise de décision par le biais d'ateliers et de programmes de sensibilisation.

STRUCTURATION ET MOBILISATION DE RÉSEAUX

La structuration et la mobilisation de réseaux scientifiques, académiques, associatifs ou économiques peut également être un levier d'action en faveur de la diaspora et de l'économie verte.

[VIET](#) est un think tank créé au Vietnam en 2018. Il fait partie d'un réseau international de think tanks dédié à la transition énergétique. Il mène des activités de recherche, d'expertise et de formation. Ce think tank a été initié par un membre de la diaspora vietnamienne et fait appel également à un vivier d'experts, notamment issus de la diaspora.

Des membres de la diaspora peuvent participer à des réseaux existants, dédiés au commerce, comme par exemple les conseillers extérieurs du commerce français. La diaspora peut également inciter dans les pays d'accueil, des investisseurs étrangers à investir dans des filières vertes dans les pays d'origine, en organisant des visites de travail, des événements de promotion d'entreprises, en lien avec les diplomaties économiques menées par les pays d'origine.

La diaspora peut, par exemple, constituer un réseau de distribution, pour commercialiser dans les pays d'accueil, des productions « vertes » issues des pays d'origine. Au-delà de la distribution, la diaspora peut constituer une clientèle cible, facilitant le développement d'activités économiques dans les pays d'origine.

La marque de valorisation des déchets plastiques à Lomé [Zam-kè](#), et la marque de savons bio Kari Kari, fondées par le même entrepreneur, bénéficient d'un réseau de clients et d'appui à la distribution au sein de la diaspora togolaise. D'autres exemples ont été recensés, notamment dans le domaine du poivre en Asie du Sud Est.

Cette mobilisation peut passer par les réseaux sociaux. Au Vietnam, une initiative pour connecter des vietnamiens et des membres de la diaspora a été mise en place par un membre de la diaspora vietnamienne. A partir d'une newsletter et d'un compte Instagram, « On the boil », des informations sont partagées en lien avec le changement climatique, l'énergie, etc. permettant également la mise en relation de personnes ayant les mêmes centres d'intérêts. S'il est difficile de mener une évaluation de l'impact de cette initiative, elle a notamment permis de mener une étude sur la filière cacao, co-portée par des vietnamiens et des vietnamiens de la diaspora.

Cette mobilisation peut également passer dans le cadre d'associations ou de programmes structurés...

...ou être plus ponctuelle. Au Togo, des diners RSE sont notamment mis en place, à l'initiative du fondateur d'AGR (voir plus haut). Ces diners permettent de sensibiliser les chefs d'entreprises et les acteurs locaux sur les enjeux de l'économie verte.

D'autres initiatives ponctuelles peuvent permettre d'échanger ou de constituer un réseau, comme lors de forum même si ces derniers ne proposent pas de focus spécifiques sur l'économie verte. [Afrika Diaspora](#) a permis à des membres de la diaspora interviewés d'identifier des partenaires potentiels pour un projet dans le domaine des déchets.

Depuis 2016, le FORIM anime des événements, coordonne des publications et co-pilote des appels à projets dans le cadre du programme « [Génération Climat](#) ». Cela crée un cadre permettant d'inciter, mais aussi de communiquer et de capitaliser les projets de co-développement local portés par les jeunes de la diaspora dans le domaine du climat et de la solidarité, en France et à l'international.

EN MATIÈRE DE PARTENARIATS AVEC LA DIASPORA POUR L'ÉCONOMIE VERTE, DES CONSIDÉRATIONS TRANSVERSALES SONT À RETENIR



Parier sur une variété de partenariats :

Suivant le profil et les intérêts des acteurs en question, diverses formes de partenariats avec la diaspora sont à explorer : techniques, de positionnement et/ou financiers.



Localiser et s'associer à des relais locaux :

Tisser des liens entre les acteurs de la diaspora et des intermédiaires et acteurs locaux - gouvernementaux et non-gouvernementaux - peut être décisif à plusieurs titres, notamment pour bien ancrer les actions de la diaspora dans les dynamiques et stratégies locales (les municipalités ont bien souvent des prérogatives importantes dans des secteurs clés de l'économie verte, comme c'est le cas pour la collecte et le traitement des déchets), bénéficier d'une présence sur place pour suivre les initiatives et atténuer les possibles déconnexions de la diaspora avec les réalités de terrain.



Réduire les silos entre groupes d'acteurs et s'engager avec des partenaires non-traditionnels :

La mise en relation d'acteurs de la diaspora et d'acteurs sectoriels de l'économie verte est hautement stratégique pour brasser les expertises à tous les niveaux, identifier de nouvelles opportunités et accroître l'impact des initiatives vertes.



Se préparer pour construire des relations dans la durée :

Un travail important de communication et de dialogue entre acteurs de la diaspora et acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux des divers secteurs de l'économie verte est un prérequis pour éduquer ces acteurs sur leurs avantages concurrentiels respectifs, puis développer de la confiance et des relations partenariales. Ces processus requièrent par définition du temps, ainsi qu'un investissement humain et financier et des efforts pour gérer les attentes et réconcilier les intérêts parfois divergents (notamment entre visions à buts lucratifs et non lucratifs), des défis inhérents à tout partenariat.

6. RECOMMANDATIONS

Le lien entre diaspora et économie verte reste encore naissant, en dépit de pratiques émergentes et variées de la diaspora pour financer, stimuler, promouvoir ou entreprendre, en vue d'une transition économique verte.

Le renforcement de cet engagement passe par des prérequis, notamment :

- Une appropriation de la thématique de l'économie verte et une volonté de s'engager dans ce domaine ;
- L'existence d'un cadre légal et politique propice à la collaboration et d'un contexte socio-économique suffisamment stable ;
- L'identification des acteurs clés de l'économie verte dans un pays donné et une bonne compréhension de leurs intérêts et besoins ;
- Un décloisonnement des acteurs pour croiser les regards, innover et susciter de nouveaux partenariats.

Au cours de la dernière décennie, plusieurs organisations internationales, comme l'IFDD, l'OCDE, le PNUE ou l'OIT, ont publié des lignes directrices ou guides pratiques pour développer des cadres d'intervention pertinents à l'économie verte. Certains aspects couverts par ces lignes directrices (taxes, incitations fiscales, subventions, réglementations) facilitent le cadre de mise en œuvre de l'économie verte en général, et peuvent donc également faciliter l'engagement de la diaspora.

Les recommandations visent à :

- Encourager le partage d'expérience et les exercices de capitalisation, en positionnant les avantages concurrentiels de la diaspora ;
- Renforcer les capacités de la diaspora et autres parties prenantes, afin de mettre en œuvre des initiatives, projets entrepreneuriaux ou actions de plaidoyer de manière méthodique et cohérente ;
- Renforcer les cadres d'intervention en faveur de la diaspora pour susciter des interventions vertes ;
- Brasser les expertises et inclure les acteurs de la diaspora dans des cadres de partenariat.

La mise en œuvre de ces recommandations nécessitent des efforts à court, moyen ou long terme pour faire évoluer les pratiques et cadres d'action.

ENCOURAGER LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE LES EXERCICES DE CAPITALISATION ET MIEUX COMMUNIQUER

Cette recommandation part du constat que les espaces d'échange et de partage sur les questions d'économie verte pour la diaspora sont quasi-inexistants ou peu intégrés dans les réseaux actuels. Par ailleurs, les expériences (échecs ou réussites) sont peu valorisées, avec très peu d'informations disponibles. Ce partage doit se baser au maximum sur les dynamiques en cours, réseaux existants ainsi que sur des cadres d'échanges flexibles, comme les réseaux sociaux. Sans prise de conscience, les potentiels de l'économie verte peinent à se concrétiser. Cette prise de conscience est donc un prérequis important.



Recommandation 1.

Sensibiliser de façon croisée les acteurs de la diaspora et de l'économie verte pour favoriser les échanges d'expériences et susciter des synergies

Activités à mener :

- Cartographier et profiler les acteurs de la diaspora et de l'économie verte, notamment géographiquement et thématiquement, pour développer une base de données d'acteurs ;
- Sensibiliser les différentes parties prenantes aux enjeux croisés diaspora et économie verte et aux avantages concurrentiels respectifs de la diaspora et des autres parties prenantes ;
- Co-organiser des temps d'échanges réguliers à divers échelons, du local à l'international, et couvrant divers secteurs de l'économie verte pour améliorer la connaissances des uns et des autres, partager des pratiques et explorer des opportunités de collaboration.

Acteurs pressentis : Tous – Réseaux, organisations et individuels de la diaspora, réseaux dédiés à l'entrepreneuriat (réseaux d'entreprises, chambres de commerces...), réseaux liés à l'environnement/énergie renouvelable/ gestion des déchets, influenceurs, autorités publiques centrales et locales dans les pays de résidence et d'héritage, bailleurs et partenaires internationaux etc.

Calendrier¹⁵ : moyen terme (changement de pratiques sur le long terme)



Recommandation 2.

Poursuivre la recherche, capitaliser et communiquer sur les initiatives de la diaspora afin d'en faire une source d'apprentissage et améliorer les pratiques

Activités à mener :

- Documenter et analyser davantage les pratiques existantes (y compris les enseignements, facteurs de succès et défis) et les potentiels de la diaspora pour l'économie verte, en considérant d'autres contextes, secteurs et angles de recherche ;
- Créer des supports de communication et pages/sites/profils sur les réseaux sociaux pour promouvoir l'économie verte, partager des initiatives existantes et favoriser l'échange de pratiques et informations ;
- Mener des campagnes de communication et des actions de plaidoyer pour augmenter la visibilité des actions vertes de la diaspora et de ses atouts variés ;
- Valoriser les résultats des exercices de capitalisation sur les initiatives vertes incluant la diaspora à travers des ateliers de restitution, webinaires, infographies, fiches analytiques etc..

Acteurs pressentis : Bailleurs (AFD, GIZ, UE,...), réseaux et organisations de la diaspora (FORIM, ADEPT...), réseaux sectoriels (CICLE, PSEau, Coordination Sud...), autorités publiques des pays de résidence et d'héritage, secteur privé...

Calendrier : court – moyen terme

15 Court = moins d'un an; Moyen = 1-3 ans; Long = plus de 3 ans.

RENFORCER LES CAPACITÉS DE LA DIASPORA ET AUTRES PARTIES PRENANTES SUR L'ÉCONOMIE VERTE

L'économie verte nécessite des expertises multiples qui doivent faire l'objet, en fonction des besoins, de renforcement de capacités et de formation. Dans ce contexte, la diaspora peut tout autant être bénéficiaire des interventions que la source d'expertise.



Recommandation 3.

Renforcer les capacités de la diaspora et des autres parties prenantes pour mieux s'approprier les enjeux de l'économie verte, développer des compétences « vertes » ainsi que pour monter et mettre en œuvre des projets techniques verts

Activités à mener :

- Analyser les besoins des acteurs de la diaspora et autres parties prenantes – gouvernementales et non-gouvernementales - en matière de renforcement de capacités;
- Définir des programmes d'accompagnement dédiés, ou intégrer une dimension économie verte dans les programmes existants, en mettant en avant des secteurs ou en favorisant l'intégration transversale de ces enjeux, quel que soit le secteur considéré ;
- Organiser des formations ponctuelles (bootcamps, webinaires...) sur mesure pour former les acteurs sur les enjeux techniques liés à l'économie verte, à divers échelons et dans divers secteurs (management de l'innovation, recherche et développement, ingénierie technique, responsabilité sociétale des entreprises, management d'équipe et de projet, gestion administrative et financière) ;
- Tirer profit de l'expertise de la diaspora pour mettre en œuvre des interventions de renforcement de capacités, entre paires et à destination d'autres acteurs de l'économie verte.

Acteurs pressentis : Partenaires techniques et financiers (GIZ, AFD, UE, Fonds ADEME International, Fonds européen de Développement Régional...), bureaux d'études des secteurs de l'énergie et des déchets, ICMPD et autres partenaires internationaux spécialisés dans le développement des capacités.

Calendrier : Moyen terme



Recommandation 4.

Faciliter le partage des connaissances et compétences vertes de la diaspora, notamment à travers le mentorat

Activités à mener :

- Développer des mécanismes durables de transfert d'expertise verte de la diaspora, en présentiel ou à distance, à destination des acteurs publics ou privés du pays d'héritage ;
- S'appuyer sur les initiatives existantes pour proposer une offre ciblée « économie verte » de la part des mentors ;
- Identifier les mentors à travers les réseaux existants de la diaspora, les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur « ici » ;
- Identifier les bénéficiaires à travers les chambres de commerce locales, les incubateurs, les initiatives de soutien à l'entrepreneuriat ;
- Proposer des formations aux porteurs de projets sur des enjeux spécifiques (projets d'électrification rurale, projet de compostage en zone périurbaine, etc.) ;
- Concevoir les activités de transfert de compétences, notamment les activités de mentorat, comme des activités bidirectionnelles bénéfiques pour toutes les parties prenantes dans un sens comme dans l'autre ;
- Favoriser les échanges universitaires d'académiques de la diaspora.

Acteurs pressentis : Partenaires techniques et financiers (UE, ICMPD, UNDP, GIZ, AFD...), ONG.

Plus spécifiquement pour le mentorat : réseaux/organisations de la diaspora, entrepreneurs, Universités/ réseaux d'anciens élèves, structures en charge de la mise en œuvre d'initiatives « vertes », partenaires locaux « là-bas »...

Calendrier : Court - moyen terme

INCITER FINANCIÈREMENT LES INITIATIVES DE LA DIASPORA DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'intégration de l'économie verte dans les engagements de la diaspora peut passer par des incitations financières ciblées, portées par la coopération décentralisée, les bailleurs de fonds ou la diaspora, à travers des « *diaspora green bonds* » par exemple.



Recommandation 5.

Renforcer l'intégration de critères dédiés à la diaspora et à l'économie verte dans les orientations et projets des bailleurs de fonds

Activités à mener :

- Sensibiliser les bailleurs de fonds, à travers notamment un plaidoyer de la diaspora, aux enjeux d'économie verte et au potentiel de la diaspora ;
- Renforcer l'intégration de clauses et critères de sélection dédiés à la diaspora et à l'économie verte dans les stratégies des bailleurs et dans les termes de référence des appels à projets ;
- Promouvoir des projets ayant pour finalité l'engagement de la diaspora dans l'économie verte, notamment pour financer la structuration et l'animation de cadres d'échanges ;

Acteurs pressentis : Bailleurs de fonds, Union européenne, partenaires techniques (IRENA, ICMPD, UN), ONG

Calendrier : court - moyen terme



Recommandation 6.

Diversifier et ouvrir les sources de financements de l'économie verte

Activités à mener :

- Sensibiliser les parties prenantes sur les standards existants, comme la *Climate Bonds Initiative* ;
- Définir un cadre juridique et réglementaire pour les investissements verts de la diaspora ;
- Lancer des campagnes de levée de fonds de la diaspora à finalité environnementale, y compris en pilotant des « *diaspora green bonds* » ;
- Faciliter l'accès des acteurs de la diaspora aux financements bancaires ;
- Mettre en place des mécanismes de garanties bancaires en faveur de la diaspora, notamment en cas de bi-bancarisation (financements « ici » pour mettre en œuvre des projets « là-bas ») ;
- Accompagner les membres de la diaspora à consolider leurs dossiers de demande de fonds.

Acteurs pressentis : Etat des pays d'origine, banques, bailleurs de fonds, organismes de certification (ex : *Climate Bonds Initiative*) et d'appuis au développement du secteur privé/ aide à la création d'entreprise.

Calendrier : moyen terme

RENFORCER LES CADRES D'INTERVENTION DE LA DIASPORA POUR SUSCITER DES INTERVENTIONS VERTES

Le renforcement des cadres d'intervention de la diaspora dans l'économie verte peut passer par un travail de co-construction de cadres juridiques, tant dans les pays d'origine que de destination, mobilisant l'ensemble des parties prenantes, y compris la diaspora.



Recommandation 7.

Développer et renforcer les cadres juridiques en faveur de l'engagement de la diaspora pour l'économie verte

Activités à mener :

- Analyser des cadres juridiques et administratifs dans les pays d'origine et de destination ;
- Organiser des temps de concertation entre diaspora et les parties prenantes associées, notamment à travers des comités consultatifs ;
- Appuyer le développement de politiques et programmes de développement et sectoriels intégrant le rôle de la diaspora ;
- Créer des cadres juridiques répondants aux besoins de la diaspora et aux capacités des acteurs locaux, rassurant les investisseurs et créant un climat de confiance ;
- Développer des mesures incitatives en faveur de la diaspora dans l'économie verte : appui à l'entrepreneuriat vert, exonération de taxes et impôts pendant les premières années d'activités, exonération de taxes sur certains produits (comme les panneaux solaires par exemple), création de structures, type one-stop-shop, facilitant les démarches administratives etc. ;
- Développer des taxonomies nationales des activités « vertes ».

Acteurs pressentis : Autorités du pays d'origine au niveau national et s'il y a lieu au niveau local (dans le cadre de la décentralisation par exemple), EU, partenaires techniques

Calendrier : long terme

BRASSER LES EXPERTISES ET INCLURE LES ACTEURS DE LA DIASPORA DANS DES CADRES DE PARTENARIAT

Mettre en commun les expertises et moyens des diverses parties prenantes et conclure des partenariats multipartites et transdisciplinaires sont décisifs pour faire face à un défi sociétal aussi important que la transition verte. Dans ce cadre, des efforts sont nécessaires pour situer et mettre à profit les potentiels des diasporas, pour l'instant partenaires non-traditionnels des acteurs publics et privés sectoriels de l'économie verte.



Recommandation 8.

Positionner les acteurs de la diaspora dans le cadre de dispositifs partenariaux variés

Activités à mener :

- Réaliser une veille des acteurs et opportunités de partenariats, par secteur et région ;
- Accompagner les acteurs de la diaspora dans la préparation (y compris par des exercices d'audit des compétences), négociation et développement de partenariats solides et sur mesure, notamment avec le secteur privé ;
- Mesurer les progrès et résultats des partenariats dans une approche d'apprentissage continu et calibration ;

Acteurs pressentis : Tous - Réseaux, organisations et individuels de la diaspora, réseaux dédiés à l'entrepreneuriat (réseaux d'entreprises, chambres de commerces...), réseaux liés à l'environnement/énergie renouvelable/ gestion des déchets, autorités publiques centrales et locales dans les pays de résidence et d'héritage, bailleurs et partenaires internationaux etc.

Calendrier : moyen - long terme

CONCLUSIONS

Pour soutenir l'économie verte, les diasporas possèdent des avantages concurrentiels et un potentiel indéniable, de par leur capital économique, humain et social. Riche de leur diversité, des engagements concrets et multiformes des divers segments de la diaspora ont été identifiés : entrepreneuriat, incubation, plaidoyer, sensibilisation, volontariat, transfert de compétences, appuis au développement de politiques, utilisation de nouvelles technologies vertes, digitalisation de services etc. Il ne s'agit pas d'inclure la diaspora systématiquement au centre de toute action en matière d'économie verte, mais de reconnaître ses atouts distincts et de les positionner sur l'échiquier des acteurs et partenariats.

L'étude comparée des trois pays (Haïti, Togo et Vietnam) a permis de mettre en avant des différences entre ces trois contextes. En Haïti, le contexte sécuritaire et les modes d'engagements de la diaspora mettent en avant l'enjeu de sensibilisation à l'économie verte mais également l'importance de trouver des partenaires stables. Le besoin de formation et la volonté d'apprendre entre paires a également été soulignée. Au Togo, le développement de l'entrepreneuriat et le fort recours au volontariat sont des opportunités pour renforcer l'engagement de la diaspora, qui est bien identifiée comme un acteur clé de l'économie verte par les parties prenantes. Encore une fois, l'identification de partenaires de confiance est un enjeu clé, ainsi que le besoin de développer des cadres juridiques offrant plus de sécurité aux entrepreneurs. Au Vietnam, l'économie verte connaît une forte dynamique. Elle bénéficie de l'appui des membres de la diaspora, notamment au niveau académique. Il y a toutefois un enjeu à pouvoir mieux identifier les besoins et les apports potentiels de la diaspora ainsi qu'offrir une meilleure visibilité des options d'engagement existantes pour la diaspora.

L'engagement des acteurs de la diaspora dans l'économie verte peut être renforcé par :

- Un travail d'appropriation de l'économie verte par la diaspora et les parties prenantes associées, pour vérifier sa pertinence et la meilleure approche possible en fonction des contextes, afin de ne pas complexifier les interventions de la diaspora et éviter le « *greenwashing* » ;
- Une analyse approfondie des besoins des différentes parties prenantes (notamment les autorités publiques, les associations et entrepreneurs de la diaspora ainsi que les associations locales), en vue d'adapter les projets d'économie verte et les apports potentiels de la diaspora aux réalités du terrain et aux modalités d'engagement de la diaspora ;
- Une connaissance fine des contextes et cadres d'intervention, afin de cerner les opportunités associées ;
- Une sensibilisation croisée des acteurs de la diaspora et autres acteurs sectoriels de l'économie verte pour positionner sur l'échiquier les atouts de la diaspora, favoriser les échanges d'expériences et susciter des synergies ;
- Une augmentation de la visibilité des pratiques « vertes » de la diaspora, à travers la capitalisation d'informations et les retours d'expérience et une communication plus structurée ;
- Un renforcement des capacités de la diaspora et autres parties prenantes en matière d'économie verte ;
- Un renforcement des schémas de transferts de compétences et de connaissances pour mettre à profit les expertises de la diaspora ;
- Une incitation financière pour les initiatives de la diaspora dans le secteur de l'économie verte et un accès facilité aux financements, notamment bancaires ;

- Un processus de décloisonnement des acteurs et un renforcement de l'intégration de ces enjeux dans des dispositifs partenariaux (mécanismes de « *match-making* », accords de partenariat, appels à projets, financements dédiés...), sur la base d'une approche flexible ;
- Le développement de cadres d'intervention en faveur de la diaspora pour susciter des engagements dans des secteurs « verts » sur la base d'un travail co-construit pour une meilleure appropriation des parties prenantes.

Dans la mesure où les enjeux liés à l'économie verte progressent, à la fois dans les pays de résidence et d'héritage, il y a un fort intérêt à approfondir cette première étude, notamment en :

- Elargissant le périmètre de l'étude à d'autres pays, avec des contextes socio-économiques et des contextes différents liés à la diaspora. Le cas du Sénégal par exemple, où le secteur des déchets est dynamique, pourrait être un cas d'étude pertinent ;
- Couvrant d'autres secteurs, comme l'agriculture, régulièrement cité dans les entretiens comme un autre secteur clé de l'économie verte. Cette couverture peut passer par l'analyse de l'intégration de l'économie verte dans des secteurs dont la finalité première n'est pas l'économie verte, comme le secteur des nouvelles technologies, qui est un secteur économique porteur, notamment au niveau des entrepreneurs issus de la diaspora ;
- Approfondissant la complémentarité de la diaspora avec les autres parties prenantes, notamment le secteur privé, les associations locales, les collectivités, mais aussi entre organisations et membres de la diaspora.

BIBLIOGRAPHIE

LIEN ÉCONOMIE VERTE ET DIASPORA

ADDO. « Déclaration des Organisations de la Diaspora Africaine pour le Développement (ADDO) sur la conférence des parties sur le climat (COP 21) ». Paris : ADDO, 2015. <https://forim.net/sites/default/files/D%C3%A9claration%20des%20ADDO%27S.pdf>.

African Diaspora Policy Centre. « Développement de l'esprit d'entreprise au sein de la diaspora [Diaspora Entrepreneurship Development]. » La Haye : African Diaspora Policy Centre, 2013.

African Diaspora Policy Centre. « Le potentiel du plaidoyer et du lobbying de la diaspora [The Potential of Diaspora Advocacy and Lobbying]. » La Haye: African Diaspora Policy Centre, 2017. <https://www.diaspora-centre.org/wp-content/uploads/2017/04/The-Potential-of-Diaspora-Advocacy-and-Lobbying.pdf>.

African Diaspora Policy Centre. « Les organisations de la diaspora en tant qu'agents stratégiques du développement [Diaspora Organizations as Strategic Agents of Development]. » La Haye : African Diaspora Policy Centre, 2013.

Agunias, Doreen Rannveig et Kathleen Newland. « Comment associer les diasporas au développement: manuel à l'usage des décideurs et praticiens dans les pays d'origine et d'accueil ». OIM/MPI, 2012. https://www.migrationpolicy.org/sites/default/files/publications/thediasporahandbook_french.pdf.

AIE. « Revue mondiale de l'énergie 2021 : Évaluation des effets de la reprise économique sur la demande mondiale d'énergie et les émissions de CO2 en 2021 [Global Energy Review 2021: Assessing the effects of economic recoveries on global energy demand and CO2 emissions in 2021] ». 2021. <https://www.iea.org/reports/global-energy-review-2021>.

AMORCE. « Comment amener les collectivités territoriales et EPCI à délibérer le 1 % déchets ? ». 2020. <https://amorce.asso.fr/documents/496/download>.

BAD. « L'Afrique doit réussir sa conversion à l'économie verte. » 2011. Consulté le 15 juin, 2022. <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/africa-needs-successful-transition-to-a-green-economy-8467>.

Bassi, Andrea Marcello. « Économie verte : Guide pratique pour l'intégration des stratégies de l'économie verte dans les politiques de développement ». Québec : IFDD, 2015. <https://www.moged.ifdd.francophonie.org/index.php/fr/publications/download/1/46/19?method=view>.

Benson, Emily, Sarah Best, Ethel del Pozo-Vergnes, et al. « Informel et vert ? La voix oubliée dans la transition vers une économie verte [Informal and Green? The forgotten voice in the transition to a green economy] ». Londres: IIED, 2014. <https://pubs.iied.org/16566iied>.

- Boisvert, Valérie et Jean Foyer. « L'économie verte : généalogie et mise à l'épreuve d'un concept technocratique ». Paris : CNRS Éditions, 2015. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.26313>.
- Brangeon, Samantha. « La gestion des déchets des acteurs de l'aide ». URD/CEFREPADE, 2015. https://www.careemergencytoolkit.org/wp-content/uploads/2017/03/35_21.pdf.
- Business France. « Edem D'Almeida. » Ambition Africa, 2019. Consulté le 15 juin, 2022. <https://events-export.businessfrance.fr/ambition-africa/edem-elmeida/>.
- CEA et PNEU. « Mesures favorisant pour une économie verte inclusive en Afrique [Enabling measures for an inclusive green economy in Africa] ». Addis Ababa : CEA, 2016. https://www.greengrowthknowledge.org/sites/default/files/downloads/resource/UNECA_Enabling%20measures%20for%20an%20inclusive%20green%20economy%20in%20Africa.pdf.
- CIAN. *Les diasporas africaines : accélératrices des économies du continent Ed.1*. Eyrolles, 2019.
- Climate Bonds Initiative. « La croissance des marchés des obligations vertes : Le développement de taxonomies pour identifier les actifs verts [Growing green bond markets: The development of taxonomies to identify green assets] ». 2019. https://www.climatebonds.net/files/reports/policy_taxonomy_briefing_conference.pdf.
- Commission européenne. « Programme Indicatif Pluriannuel 2021-2027 ». 2022. https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/mip-2021-c2021-9081-haiti-annex_fr.pdf.
- Commission européenne. « Un pacte vert pour l'Europe ». Consulté le 15 juin, 2022. https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr.
- Commission européenne. La direction générale des partenariats internationaux. *Le nouveau consensus européen pour le Développement : « notre monde, notre dignité, notre avenir »*. Publications Office, 2018., <https://data.europa.eu/doi/10.2841/890484>.
- Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. « Le rapport Brundtland [Rapport Brundtland] ». 1987. <http://www.un-documents.net/wced-ocf.htm>.
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. « L'Accord de Paris ». CCNUCC, 2015. <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>.
- Đạt, Trần Thọ et Đình Đức Trường. « La croissance verte pour un développement durable au Vietnam [Green Growth Towards Sustainable Development in Vietnam] ». VNU Journal of Social Sciences and Humanities 29, no. 4 (2013) : 1-14. <https://js.vnu.edu.vn/SSH/article/view/1415>.
- Expertise France et OFII. « Mobilisation de la diaspora : bonnes pratiques à l'international et éléments de transposabilité en Tunisie ». 2018. https://www.expertisefrance.fr/documents/20182/391705/EtudeLemmaC2-Benchmark_Inter_MobilisationDiaspora.pdf/3048d146-52f0-4d0a-9b8d-fd9f09e4e972.

- Fetet, Marion, Morgane Nicol, Quentin Perrier, Louis Stroeymeyt et Vivian Depoues. « Evaluation climat des budgets des collectivités territoriales : guide méthodologique ». Paris : I4CE, 2020. <https://www.i4ce.org/download/evaluation-climat-des-budgets-des-collectivites-territoriales-guide-methodologique/>.
- Fetet, Marion, Quentin Perrier et Sébastien Postic. « Une évaluation climat à 360° du budget de l'État ». Paris : I4CE, 2019. <https://www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2019/09/I4CE-Etude-EvalClimat360%C2%B0BudgetEtat.pdf>.
- Groupe d'experts techniques de l'UE sur la finance durable. « Taxonomie : Rapport final du groupe d'experts techniques d'experts sur la finance durable [Taxonomy: Final report of the Technical Expert Group on Sustainable Finance] ». 2020. https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/200309-sustainable-finance-teg-final-report-taxonomy_en.pdf.
- Herlinger, Chris. "Environmental Vulnerabilities Are Linked To Every Other Problem In Haiti". National Catholic Reporter, 2018. <https://www.ncronline.org/news/earthbeat/environmental-vulnerabilities-are-linked-every-other-problem-haiti>.
- Jones, Liam. « La barre des 1 trillions de dollars d'émissions vertes cumulées dans le monde est atteinte : Rapports de données et d'informations sur les obligations climatiques: Derniers chiffres [\$1Trillion Mark Reached in Global Cumulative Green Issuance: Climate Bonds Data Intelligence Reports: Latest Figures] ». 2020. Consulté le 15 juin, 2022. <https://www.climatebonds.net/2020/12/1trillion-mark-reached-global-cumulative-green-issuance-climate-bonds-data-intelligence>.
- Khor, Martin. « Les risques associés à une utilisation abusive du concept d'économie verte dans le contexte du développement durable, de la pauvreté et de l'équité ». Document De Recherche, N° 40. South Centre, 2022. https://www.southcentre.int/wp-content/uploads/2013/05/RP40_Green-Economy-Concept-Sustainable-Development-Poverty-and-Equity_FR.pdf.
- Lyoubi, Mouna. « Entrepreneuriat vert en Afrique francophone ». Zoï Environment Network, 2019. https://zoinet.org/wp-content/uploads/2018/01/SDC_NexusBrief_7_GreenEntrepreneurshipInFrench-speakingAfrica_FR.pdf.
- Meadows, Donella H., Dennis L. Meadows, Jørgen Randers, and William. W Behrens III. *Les limites de la croissance [The Limits To Growth.]* New York: Universe Books, 1972.
- Ministère de la Transition écologique. « Adoption du pacte de Glasgow pour le climat à la COP26 : une dynamique à poursuivre ». Ministères Écologie Énergie Territoires, 2021. <https://www.ecologie.gouv.fr/adoption-du-pacte-glasgow-climat-cop26-dynamique-poursuivre-0>.
- Nicolas, Yveline. « Les Diasporas, actrices du changement : la place des nouvelles générations et des femmes ». MEAE, 2019. http://www.adequations.org/IMG/pdf/Diasporas_MEAE_Ade_quations_publication.pdf.
- OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques). « Vers une croissance verte ». OCDE, 2011. <https://doi.org/10.1787/9789264111332-fr>.

- OCDE. « Gros plan sur la croissance verte ». OCDE, 2021. <https://www.oecd.org/coronavirus/fr/themes/relance-verte>.
- OCDE. « Outils pour la mise en place d'une croissance verte ». OCDE, 2011. <https://www.oecd.org/fr/croissanceverte/48033481.pdf>.
- OIT. « Emploi et questions sociales dans le monde 2018: une économie verte et créatrice d'emplois ». Genève : Bureau international du Travail, 2018. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_638147.pdf.
- OIT. « Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous ». Genève : OIT, 2015. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf.
- ONU, PNEU et CNUCED. « Transition vers une économie verte : Avantages, défis et risques et risques dans une perspective de développement durable [Transition to a Green Economy: Benefits, Challenges and Risks from a Sustainable Development Perspective] ». New York: DAES/PNEU/CNUCED, 2011. https://digitallibrary.un.org/record/733397/files/Transition_to_a_green_economy_benefits.pdf.
- Ortmann, Stephan. *Gouvernance environnementale au Vietnam : Réformes et échecs institutionnels [Environmental Governance in Vietnam: Institutional Reforms and Failures]*. Palgrave Macmillan, 2017.
- Pearce, David William, Anil Markandya, et Edward Barbier. « Plan d'action pour une économie verte [Blueprint for a Green Economy] ». Earthscan, 1989. <http://dx.doi.org/10.4324/9780203097298>.
- PNUD. « Projet de renforcement du système de gestion des déchets solides en Haïti ». PNUD, 2018. https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/HTI/ProDoc_signe%20Dechet%201%20mars%202018.pdf.
- PNUE. « Les nuances du vert : présentation du concept d'économie verte à l'intention des parlementaires ». Genève : PNEU, 2019. <https://www.ipu.org/fr/ressources/publications/bulletins-thematiques/2019-03/les-nuances-du-vert-presentation-du-concept-deconomie-verte-lintention-des-parlementaires>.
- PNUE. « Vers une économie verte, pour un développement durable et une éradication de la pauvreté ». PNUE, 2011. www.unep.org/greeneconomy.
- Rotillon, Gilles. « David Pearce et l'analyse économique des problèmes environnementaux ». *Économie publique/ Public economics* [En ligne], 16 | 2005/1, mis en ligne le 21 avril 2006, consulté le 15 juin, 2022. <https://journals.openedition.org/economiepublique/1770>.
- Sarr, Raymonf. « Pourquoi j'ai créé JOKOSUN ». Medium, 2017. <https://medium.com/@raymondsarr/pourquoi-jai-cr%C3%A9-jokosun-fd9ba147f6b4>.
- Stern, Nicholas. *L'économie du changement climatique : Le rapport Stern [The Economics of Climate Change: The Stern Review]*. 2006. http://mudancasclimaticas.cptec.inpe.br/~rmclima/pdfs/destaques/sternreview_report_complete.pdf.

Syctom. « Débat d'Orientation Budgétaire 2020 ». Paris : Syctom, 2020. <https://www.syctom-paris.fr/fileadmin/mediatheque/documentation/budget/DOB-syctom-2020.pdf>.

Taberlet, Mélodie. « Vietnam : 168 000 pailles pour composer une œuvre d'art ». L'Info Durable (ID), 2019. <https://www.linfordurable.fr/culture/vietnam-168-000-pailles-pour-composer-une-oeuvre-dart-9399>.

USAID. « Fiche d'information USAID/HAÏTI sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles [USAID/HAÏTI environment and natural resources management fact sheet] ». 2020. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1862/USAID_Haiti_Environment_Fact_Sheet_-_January_2020.pdf.

CAS D'ÉTUDE HAÏTI

EUDI.F. « Haïti : Cartographie de l'engagement de la diaspora [en ligne] ». 2021. Disponible sur : https://diasporafordevelopment.eu/wp-content/uploads/2021/10/CF_Haiti_FR-v.3.pdf.

GMDAC. *Statistiques migratoires*. 23 juin, 2021. Récupéré sur Portail sur les données migratoires : <https://migrationdataportal.org>.

Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger. « Mission du Ministère ». 2021. <https://mhav.gouv.ht/la-mission-du-mhave/>.

OCDE/AIE. « Haïti ». Consultée le 25 juin, 2021. <https://www.iea.org/countries/>.

OIM. « Migration en Haïti : Profil Migratoire National 2015 ». Port-au-Prince : OIM, 2015. <https://publications.iom.int/books/migration-en-haiti-profil-migratoire-national-2015>.

CAS D'ÉTUDE TOGO

ARSE. « Rapport d'activités 2019 ». Lomé : ARSE, 2019. http://www.arse.tg/wp-content/uploads/2021/01/Rapport_Annuel-ARSE-2019.pdf.

Djade, Charles. « Togo : ce que change la centrale Kékéli Efficient Power d'Eranove » *Jeune Afrique*, 2021. <https://www.jeuneafrique.com/1161243/economie/togo-ce-que-change-la-centrale-kekeli-efficient-power-deranove/>.

EUDI.F. « Togo : Cartographie de l'engagement de la diaspora [en ligne] ». 2021. Disponible sur : https://diasporafordevelopment.eu/wp-content/uploads/2021/10/CF_Togo_FR-v.4.pdf.

Hélène Bromblet. « Diagnostic de la gestion des déchets à Lomé ». (Présentation Powerpoint, Gevalor, Août 2015). https://www.waste.ccacoalition.org/sites/default/files/files/city_assessment_lome_v2.pdf.

MAEIATE. « Note De Présentation De La Feuille De Route Pour Les Togolaise De L'extérieur ». 2019. <https://diasporatg.org/wp-content/uploads/2019/04/Note-de-pr%C3%A9sentation-de-la-Feuille-de-Route.pdf>.

Ministère Togolais de la Promotion de l'Investissement. « Le Togo maintient son attractivité pour les IDE ». 2021. <http://investissement.gouv.tg/le-togo-maintient-son-attractivite-pour-les-ide/>.

OCDE/AIE. « Togo ». Consultée le 25 juin, 2021. <https://www.iea.org/countries/>.

Présidence de la République Togolaise. « Loi-cadre sur l'environnement ». 2008. http://www.environnement.gouv.tg/sites/default/files/documents/loi-cadre_sur_lenvironnement.pdf.

République du Togo. « PNHAT : Politique Nationale d'Hygiène et d'Assainissement du Togo ». 2009.

République du Togo. « Premier Rapport Biennal Actualisé sur la lutte contre le changement climatique ». CCNUCC/PNUD/FEM, 2017. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Togo-BUR1.pdf>.

République Togolaise. « Un guichet unique pour renforcer la contribution de la diaspora ». Portail Officiel de la République Togolaise, 2021. <https://www.republiquetogolaise.com/gouvernance-economique/0705-5494-un-guichet-unique-pour-renforcer-la-contribution-de-la-diaspora>.

CAS D'ÉTUDE VIETNAM

Agence Vietnamienne d'Information. « Investissements des Viêt kiêu : de nombreuses politiques préférentielles ». Le Courrier du Vietnam, 2020. Consultée le 25 juin 2021. <http://www.lecourrier.vn/investissements-des-viet-kieu-de-nombreuses-politiques-preferentielles/880586.html>.

EUDiF. « Vietnam : Cartographie de l'engagement de la diaspora [en ligne] ». 2021. Disponible sur : https://diasporafordevelopment.eu/wp-content/uploads/2021/10/CF_Vietnam-v.4.pdf.

InfoDev. « Centre d'innovation climatique du Vietnam (CIC) : Note de synthèse [Vietnam Climate Innovation Center (CIC): Summary Note] ». s.d. https://www.infodev.org/infodev-files/resource/InfodevDocuments_1180.pdf.

OCDE/AIE. « Vietnam ». Consultée le 25 juin, 2021. <https://www.iea.org/countries/>.

Service économique de Hanoi. « Financer le secteur de l'énergie au Vietnam ». Direction générale du Trésor, 2021. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/04b9bc3e-623b-4a43-970e-d09d0ee230fd/files/fb41ffdc-3854-4e8c-b679-3125b28aaab6>.

Service économique de Hanoi. « La gestion des déchets solides au Vietnam ». Direction générale du Trésor, 2018. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/5af3612e-ad41-43ef-8e79-b51a7f2a1372/files/5ceb46ea-614e-42ba-a5ac-f9df9e870cf3>.

USDA. « Le Vietnam publie une stratégie de croissance verte pour 2021-2030 et une vision pour 2050 [Vietnam Issues Green Growth Strategy 2021-2030 Vision To 2050] ». 2021. <https://www.fas.usda.gov/data/vietnam-vietnam-issues-green-growth-strategy-2021-2030-vision-2050>.

Zebunet. « C'est quoi ? ». Zebunet, s.d. Consulté le 8 juillet, 2021. https://www.zebu.net/cms/fr/1_1_c_quoi.

ANNEXES

ANNEXE 1 – GUIDE D'ENTRETIEN

Registres	Questions
Introduction	<p><i>Présentez vous</i></p> <p><i>Quelle est votre relation avec l'économie verte (travail, projets personnels, intérêts) ?</i></p> <p><i>Que signifie selon vous « économie verte » ? Il y a d'autres termes pour faire référence à cette notion (« l'entrepreneuriat vert », autres) ?</i></p> <p><i>A titre personnel, pourquoi êtes-vous intervenus/intervenez-vous dans cette thématique ? Quelles étaient vos motivations initiales ?</i></p>
Dans quelle mesure la diaspora s'approprie-t-elle les enjeux d'économie verte en fonction des contextes dans lesquelles elle évolue ?	<p><i>Cette notion (d'économie verte) a-t-elle évolué depuis le début de votre engagement ?</i></p> <p><i>Quelles sont, selon vous les principales différences d'approches entre l'économie verte ici et là-bas ?</i></p> <p><i>Comment appréhendez-vous les différences de contexte entre ici et là-bas ? Comment l'intégrez-vous dans votre engagement ? avez-vous connaissance d'initiatives de la diaspora ? Travaillez-vous avec des membres de la diaspora ?</i></p> <p><i>Les filières de l'énergie et des déchets vous semblent-elles prioritaires – à Haïti par rapport aux besoins ?</i></p>
Quelles sont les motivations de la diaspora à entreprendre, investir et appuyer des transitions vers l'économie verte ?	<p><i>Quelles relations faites-vous entre économie verte et diaspora ?</i></p> <p><i>Quelles pourraient-êtré les principales motivations de la diaspora -haïtienne- à intervenir/s'engager dans ce domaine ?</i></p> <p><i>Y-a-t-il, selon vous, des motivations différentes en fonction des générations ?</i></p>
Quels sont les potentiels de la diaspora pour s'engager dans l'économie verte ?	<p><i>Selon vous, quels sont les différents leviers d'intervention de la diaspora au niveau de l'économie verte ? Auriez-vous des exemples en tête ? si pas de réponse, relancer en citant les différents leviers (économique, plaidoyer, etc.)</i></p> <p><i>Quelle place pourrait/devrait avoir la diaspora dans le domaine de l'économie verte ? Quelle est l'état actuel de la mobilisation de ce potentiel ?</i></p> <p><i>En quoi la diaspora possède des éléments différenciants par rapport à d'autres acteurs ? (relance force/faiblesse/ atouts/lacunes) Comment cela se concrétise-t-il dans les projets menés ? Dans quelle mesure ces projets apportent-ils/pourraient-ils apporter une innovation ? Une approche inédite ?</i></p>

<p>Quels cadres (politiques, réglementaires, partenariaux, financiers) existent déjà et pourraient être mis en place, ici et là-bas, pour stimuler, accélérer et renforcer l'action de la diaspora dans l'économie verte ?</p>	<p><i>Quels retours d'expériences peut-on déjà tirer des projets passés (avec la participation de la diaspora) ? Quelles freins ou éléments facilitants ont été rencontrés ?</i></p> <p><i>Les cadres politiques et réglementaires –ici et là-bas- favorisent-t-ils/freinent-ils la mise en place de projets d'économie verte ?</i></p> <p><i>Un type d'action ou un secteur est-il plus facilité qu'un autre ?</i></p> <p><i>Quelles évolutions seraient à recommander ?</i></p>
<p>Quels sont les rôles, contributions et modalités d'intervention de la diaspora et de ses partenaires pour entreprendre, appuyer, faciliter ou accompagner des activités économiques vertes ?</p>	<p><i>Quelles sont les principales difficultés éventuellement rencontrées ? Comment les avez-vous surmontés ?</i></p> <p><i>Quelles recommandations formuleriez-vous pour déployer plus de projets, changer l'échelle des projets existants, les répliquer ?</i></p> <p><i>Au niveau de la diaspora, quels leviers seraient à mobiliser pour appuyer et faciliter son intervention dans l'économie verte ? Que faudrait-ils changer ou faire évoluer ?</i></p> <p><i>A travers quels autres types d'acteurs et d'action pourrait-on renforcer l'engagement de la diaspora dans ce domaine ? Quelles seraient les complémentarités entre acteurs ?</i></p> <p><i>Dans quelle mesure intègrent-ils déjà dans leurs stratégies/programmes une composante « diaspora » / « économie verte » ?</i></p> <p><i>Quelles actions prioritaires de plaidoyer seraient à entreprendre ? Par qui ? auprès de qui ? qu'est ce qui serait à changer ?</i></p>
<p>Comment suivre et mesurer l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte ?</p>	<p><i>Quel bilan tirer des interventions de la diaspora dans l'économie verte ?</i></p> <p><i>Quels sont les impacts/changements tangibles observés ? En quoi une intervention donnée ou un type d'intervention ont-t-ils induit un changement par rapport au regard porté à la diaspora et/ou l'économie verte ?</i></p> <p><i>Est-il pertinent de mettre en place un système de mesure et de suivi plus robuste ? Quelle forme pourrait-il prendre ?</i></p>
<p>Comment produire, partager et mettre en débat des bonnes pratiques et informations sur l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte ?</p>	<p><i>Comment sont valorisés aujourd'hui les interventions de la diaspora en faveur de l'économie verte ?</i></p> <p><i>Existe-t-il des espaces de travail permettant de partager des bonnes pratiques ? de créer des partenariats ? Quelles formes pourraient-ils prendre ?</i></p> <p><i>Quels acteurs serait-il pertinent d'associer ?</i></p> <p><i>Quelles recommandations formuleriez-vous pour mieux valoriser l'engagement et l'apport des diasporas dans l'économie verte au Haïti ?</i></p>
<p>Ouverture et fin</p>	<p><i>Rêvons un peu : Quelle serait pour vous l'implication idéale/le rôle idéal de la diaspora à l'horizon 2030 ?</i></p> <p><i>Conclure sur le fait que l'étude devrait ensuite être disponible et présenter les prochaines étapes (notamment atelier)</i></p> <p><i>Avez-vous des contacts de personnes que nous pourrions rencontrer ?</i></p>

ANNEXE 2 - LISTE DES ENTRETIENS

Pays cible	Répondants
Haïti	Coordonnateur des programmes accès à l'énergie au niveau du MTPTC
	Ancienne membre diaspora Haïti/USA, Fondatrice de la Fondation Danielle Saint-Lôt pour les femmes en Haïti
	Conseillé énergie verte Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE)
	Conseillé gestion des déchets Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE)
	Directeur de Palmis Eneji
	Professeur d'université et Membre de la diaspora
	Lauréate Génération Climat et Membre de la diaspora
	Présidente de Rêvons pour Haïti
Togo	Directeur de la Direction des Togolais de l'Extérieur
	Entrepreneuse locale ayant bénéficiée de soutiens de la diaspora, Fondatrice de Zam-ké
	Fondateur Ubuntu Conseil et Membre de la diaspora
	Président fondateur d'Africa Global Recycling et Membre de la diaspora
	Fondateur de Valora solution et Membre de la diaspora
	Présidente fondatrice d'Energy Generation et Membre de la diaspora
	Experte économie circulaire à l'OCDE et Membre de la diaspora
	Attaché technico-commercial Lacroix environnement et Membre de la diaspora
	Bénévole à l'Association Moi Jeu tri et Membre de la diaspora
	Directeur de France Volontaires à Lomé
Vietnam	Experte à Pacific environnement, membre de Zero Waste Vietnam
	Membre de la diaspora Anonyme
	Co-fondatrice de l'initiative «On the boil» et Membre de la diaspora
	Ingénieure, ancienne chargée de mission Business France Vietnam et Membre de la diaspora
	Fondateur d'Officience, ChangeNow Summit et Membre de la diaspora

	Experte dans les services à l'environnement à Véolia, contributrice à une publication du Shift Project et Membre de la diaspora
	Expert dans les services à l'environnement à SUEZ et Membre de la diaspora
	Rapporteur du GIEC et Membre de la diaspora
	Scientifique en chimie verte à IMT Mines Albi et membre de la diaspora
Acteurs transversaux	Directeur des opérations d'initiative développement d'une ONG internationale
	Cheffe de projet Meet Africa 2
	Chef de projets Migration à l'AFD
	Président du Conseil d'Administration de Coordination Sud

